

PRÉSIDENTE

Tebboune préside une séance de travail dédiée au secteur des Sports

P.3

CONSEIL DE LA NATION

présentation du projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre les bandes de quartiers

P.4

ALGÉRIE - TUNISIE

Boukadoum reçu à Tunis par le Président Kais Saïed

P.24

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

La campagne de sensibilisation sera lancée le 7 octobre

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a annoncé, lundi, le lancement le 7 octobre de la campagne de sensibilisation en prévision du référendum sur la révision constitutionnelle. "En application des dispositions de la loi organique 16-10 du 25 août 2016 relative au régime électoral, modifiée et complétée, ainsi que celles de la loi organique 19-07 du 14 septembre 2019 relative à l'ANIE, l'opération de sensibilisation en matière d'élection et la diffusion de la culture électorale figurent parmi les prérogatives de l'ANIE", précise la même source. Cette campagne en matière de consultation référendaire sur le projet de révision constitutionnelle, qui durera jusqu'au 28 octobre, sera "conforme aux critères mis en place par l'ANIE et à la législation et l'organisation en vigueur".

P.4

APS



RÉVISION DE LA CONSTITUTION

D'importants amendements pour "indépendance à part entière" de la Cour des comptes (Benmarouf)

P.6

EXPLOITATION DE L'OR À TAMANRASSET

Respect du cahier des charges pour préserver cette richesse minière (ministre)

P.6

PANDEMIE DE CORONAVIRUS

Le monde franchit "un palier tragique" avec un million de vies fauchées (ONU)

P.11

SANTÉ

HÉMORROÏDES Quand et comment opérer ?

P.p 12-13

FOOTBALL

EN AMICAL Algérie-Mexique le 13 octobre aux Pays-Bas

P.21



APPLICATION TIKTOK

Jusqu'au 12 novembre pour parvenir à rester aux Etats-Unis

P.17

MDN

INONDATIONS AU NIGER

Des aides humanitaires acheminées par le Haut Commandement de l'ANP (MDN)

P.24

TRANSPORT MARITIME

Lancement prochain du transport de fret roulant vers la France et l'Espagne (ENMTV)



L'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENMTV) lancera prochainement l'opération de transport maritime de fret roulant (remorques et véhicules), a indiqué lundi la société dans un communiqué. Cette opération sera lancée sur deux lignes, à savoir : Algérie-France-Algérie et Algérie-Espagne-Algérie, a précisé la même source.

JUSTICE

Sétif : prison pour usurpation de fonction d'inspecteur général au ministère de la Justice

Le tribunal correctionnel près le tribunal de Bougaâ (Sétif) a condamné, en comparution directe, à un et trois ans de prison ferme deux personnes pour "tentative d'escroquerie et utilisation de la qualité d'inspecteur général au ministère de la Justice", selon un communiqué du procureur de la République près ce même tribunal.

Selon le même document, la première personne (Ch.M.) a été condamnée à trois ans de prison ferme assortie d'une amende de 50.000 DA tandis que la seconde (B.N.) a écopé d'un an de prison et une amende de 30.000 DA.

La même source a précisé qu'en date du 20 septembre courant, la nommée B. A. a déposé plainte contre x après avoir été victime d'une tentative d'escroquerie par usurpation de la qualité d'inspecteur général au ministère de la Justice et, après enquête, les services de la sûreté de daïra de Bougaâ ont réussi à interpeller les deux personnes impliquées.

Ch.M. a été poursuivie pour tentative d'escroquerie et utilisation d'une qualité que l'autorité publique a déterminé les conditions de son octroi alors que B.N.

a été condamnée pour tentative d'escroquerie et participation à l'utilisation d'une qualité que l'autorité publique a déterminé les conditions de son octroi, a ajouté le communiqué.

CRIMINALITÉ

Arrestation de 3 individus pour trafic de psychotropes (Sûreté nationale)

Les éléments de sûreté de la Daïra de Sidi M'hamed (Alger) ont arrêté, au cours d'opérations distinctes, trois individus impliqués dans le trafic de psychotropes et saisi 1850 comprimés, plus de 38.000 da et quatre armes blanches, a indiqué lundi un communiqué des services de Sûreté de la wilaya d'Alger.

Après leur présentation devant les juridictions compétentes, les mis en cause ont été placés en détention préventive, ajoute la même source.

Un réseau criminel spécialisé dans le trafic et le commerce illicite de tabac d'origine étrangère a été démantelé par les éléments de la circonscription Est de la police judiciaire, ajoute le communiqué, précisant que l'opération s'est soldée par l'arrestation de cinq individus et la saisie de 1.442.600 Da et cinq véhicules utilitaires. Après parachèvement des procédures légales, les mis en cause a été présentés devant les juridictions territorialement compétentes.

LAGHOUAT

2 morts et un blessé dans un carambolage au sud de la wilaya (Protection civile)



Deux personnes ont trouvé la mort, une autre a été blessée, alors que la quatrième a subi un traumatisme psychique, suite à un accident de la circulation survenu mardi au sud de la wilaya de Laghouat, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile (PC).

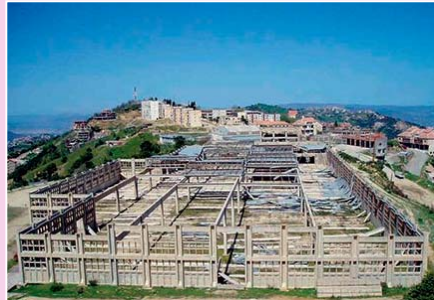
Le drame s'est produit sur la route nationale (RN-1) au niveau du tronçon reliant Laghouat à Ghardaïa plus précisément au point kilométrique 463 suite à un carambolage entre trois véhicules touristiques, a précisé le chargé de la communication, le Lieutenant Walid Nakmouche.

Les corps des deux victimes ont été déposés à la morgue de la polyclinique de la nouvelle ville Bellil, alors que les blessés ont été évacués vers l'établissement public hospitalier (EPH) "H'mida Ben Ajilla" au chef lieu de wilaya.

Une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.

PROJET D'UTILITÉ PUBLIQUE À TIZI-OUZOU

Mise en place d'une commission pour aplanir les oppositions



Une commission intersectorielle chargée de l'étude des problèmes bloquant certains projets d'utilité publique à travers la wilaya de Tizi-Ouzou, a été mise sur pied, a indiqué lundi, le wali Mahmoud Djamaa.

S'exprimant en marge d'une visite de projets touristiques, M. Djamaa a souligné que cette commission composée de l'ensemble des intervenants ainsi que d'élus aux assemblées locales, Assemblée populaire de wilaya (APW) et Assemblée populaire communale (APC) et de représentants de comités de village.

Elle sera chargée, a-t-il ajouté de "prendre en charge les problèmes de ces oppositions auxquels se heurtent certains projets d'utilité publique au niveau de la wilaya en essayant d'aplanir les différents entre les maîtres d'ouvrage et les propriétaires".

S'agissant des futurs projets qui seront lancés au niveau de la wilaya, il a indiqué qu'il sera désormais procédé à l'avance, en concertation avec l'ensemble des intervenants et les propriétaires, à la délimitation des couloirs de passage des routes, eaux et électricité.

M. Djamaa a fait savoir, également, qu'une autre commission chargée du recensement de l'habitat précaire en milieu urbain a été mise en place au niveau de la wilaya pour fin de recensement de l'ensemble de ces poches ainsi que des habitations précaires dans les vieux quartiers des centres urbains, notamment, au chef lieu de wilaya.

Un rapport sera adressé au ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville et "il sera procédé, ensuite, au relogement de ces gens dans le cadre de l'une des formules de logement disponibles où bénéficier d'aides pour ceux qui peuvent construire", a-t-il précisé.

MOUDJAHIDINE - DÉCÈS

Tissemsilt : décès de la moudjahida Zohra Sahouane

La moudjahida Zohra Sahouane est décédée lundi à Tissemsilt, à l'âge de 98 ans des suites d'une maladie, a-t-on appris auprès de ses proches.

La défunte, née en 1922 à Lardjem, une commune de la wilaya de Tissemsilt, a rejoint les rangs de la glorieuse Guerre de libération nationale en 1959 en compagnie de son époux, le moudjahid Belkacem Messah dans la 1ère région de la zone 3 de la wilaya 4 historique, a-t-on indiqué.

Elle sera inhumée lundi après-midi au cimetière "Hadj Ahmed" dans la commune de Lardjem, selon la même source.

JIJEL

270 millions de dinars pour l'ouverture de 210 km de pistes forestières



La conservation des forêts de la wilaya de Jijel a consacré une enveloppe financière de 270 millions de dinars pour l'ouverture de 210 km de pistes forestières et le désenclavement de certains villages montagnards, a-t-on appris lundi auprès de cette conservation.

Selon la même source, un budget préliminaire de 96 millions de dinars a été débloqué, au titre d'un programme d'urgence pour l'ouverture de 60km de routes forestières auquel est venu s'ajouter par la suite un autre programme de 180 millions de dinars portant sur l'aménagement d'environ 150km de chemins forestiers. Ces opérations ont pour objectif de désenclaver plusieurs régions d'ombre de la wilaya et améliorer les conditions de vie de leurs habitants notamment celles situées dans les communes d'Ouled Rabah, Bousif, Ouled Asker, Selma Ben Ziada, a-t-on ajouté. Parallèlement à ces opérations, un programme qualifié "d'important" a été adopté pour le reboisement des surfaces forestières touchées par les incendies durant la dernière saison estivale et qui ont détruit plus de 4200 hectares dont 269 ha d'arbres fruitiers.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

2 morts et 103 blessés en zones urbaines le week-end dernier



Deux (2) personnes ont trouvé la mort et 103 autres ont été blessées dans 88 accidents de la route survenus en zones urbaines le week-end dernier, indique lundi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Le facteur humain reste la principale cause de ces accidents, d'où la nécessité pour les usagers de la route d'être prudents et vigilants et de respecter le code de la route, souligne la même source.

La DGSN met à la disposition des citoyens le numéro vert 15-48 et le numéro de secours 17.

PRÉSIDENTE

Le Président de la République préside une séance de travail dédiée au secteur des Sports

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune a présidé, lundi, une séance de travail à laquelle ont pris part le Premier ministre, le ministre de la Jeunesse et des sports, la Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Jeunesse et des Sports, chargée du sport d'élite et le président du Comité olympique algérien (COA), indique un communiqué de la Présidence de la République.

"Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune a présidé, aujourd'hui, une séance de travail à laquelle ont pris part le Premier ministre, le ministre de la Jeunesse et des sports, la Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Jeunesse et des Sports, chargée du sport d'élite et le président du Comité olympique algérien (COA)", précise le communiqué.

Lors de cette séance de travail, ont été évoqués "les préparatifs de la participation de l'Algérie aux Jeux olympiques (JO) prévus en juillet 2021 au Japon, les préparatifs en cours pour la tenue des Jeux méditerranéens de 2022 (JM) à Oran et d'autres question liées à l'organisation du sport en général

et des sports d'élite et olympiques, en particulier".

Dans ce contexte, le Président Tebboune a donné des "orientations précises pour une bonne préparation matérielle et humaine de ces compétitions internationales et la promotion du sport, même à l'Ecole". Insistant sur l'impératif d'améliorer "les mécanismes de découverte et de sélection de jeunes talents sportifs dans toutes les wilayas du pays, le Président Tebboune a souligné également la nécessité de les orienter et de les former par les meilleurs encadreurs et entraîneurs algériens et internationaux pour qu'ils figurent parmi les sportifs d'élite de niveau international et puissent hisser



l'emblème national, à l'instar de leurs prédécesseurs de l'ancienne génération, tout en entonnant l'hymne national dans tous les fora régionaux et internationaux du sport d'élite".

Le Président Tebboune a demandé de "transmettre ses salutations à tous les sportifs, femmes et hommes, qui ont hissé haut l'emblème de leur pays et dédié leurs médailles au peuple algérien, notamment en les conjonctures difficiles qu'il a eu à traverser".

Au terme de la réunion, le Président de la République a ordonné "le lancement immédiat de l'organisation des sports scolaire et universitaire, compétitions comprises, à tous les niveaux.

LA RÉVISION DE LA CONSTITUTION Lancement le 7 octobre de la campagne de sensibilisation (ANIE)

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a annoncé, lundi, le lancement le 7 octobre de la campagne de sensibilisation en prévision du référendum sur la révision constitutionnelle. "En application des dispositions de la loi organique 16-10 du 25 août 2016 relative au régime électoral, modifiée et complétée, ainsi que celles de la loi organique 19-07 du 14 septembre 2019 relative à l'ANIE, l'opération de sensibilisation en matière d'élection et la diffusion de la culture électorale figurent parmi les prérogatives de l'ANIE", précise la même source. Cette campagne en matière de consultation référendaire sur le projet de révision constitutionnelle, qui durera jusqu'au 28 octobre, sera "conforme aux critères mis en place par l'ANIE et à la législation et l'organisation en vigueur". Dans le cadre de la consultation référendaire sur la révision constitutionnelle, la décision du 28 septembre 2020 rendue par le président de l'ANIE "a fixé les règles de la campagne de sensibilisation comme suit : - La campagne de sensibilisation sera ouverte le 7 octobre 2020 à partir de 08:00 et prendra fin le 28 octobre 2020 à minuit. La campagne électorale est animée par les parties suivantes: 1- Le staff gouvernemental qui doit transmettre le programme de la campagne électorale au président de l'ANIE 2- Les partis politiques disposant d'un groupe parlementaire au niveau des deux chambres du Parlement ou de 10 sièges entre les deux chambres du parlement ou des sièges au sein des Assemblées populaires locales dans au moins 25 wilayas. 3- Les associations nationales jouissant d'une repré-

sentation effective au moins au niveau de 25 wilayas. 4- Les personnalités politiques. Pour animer la campagne électorale, les partis politiques et les associations nationales doivent présenter à l'ANIE une demande étayée de documents justificatifs et d'un résumé sur les axes d'intervention et ce dans un délai de 5 jours au moins avant le lancement de la campagne électorale", souligne le communiqué, ajoutant que "l'ANIE procédera en coordination avec l'ARAV à la définition du temps de parole réservé aux intervenants dans les médias audiovisuels publics". Outre les modalités de publicité prévues par la loi organique relative au régime électoral, "la campagne électorale peut-être menée dans le cadre de la consultation référendaire sur la révision constitutionnelle et par voie d'affichage, de distribution de dépliants, de correspondances et de tous les moyens écrits ou électroniques. Les espaces réservés à la publicité sont définis par arrêté du coordinateur du délégué de wilaya de l'ANIE, tandis qu'à l'étranger l'affichage se fait aux sièges des représentations diplomatiques et consulaires". "L'opération de sensibilisation et la campagne électorale, qu'il s'agisse de médias audiovisuels ou par affichage, les moyens écrits ou électroniques sont soumis à une habilitation préalable de l'ANIE étant chargée exclusivement de la préparation, l'organisation, la gestion et la supervision des élections et des référendums. A ce titre, tous les intervenants de la campagne électorale sont tenus de respecter les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

L'ANIE fixe les critères de la campagne électorale

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a rendu public un arrêté fixant les critères de la campagne électorale dans le cadre de la consultation référendaire sur le projet de révision de la Constitution, prévue le 1er novembre prochain. L'arrêté daté le 10 Safar 1442 correspondant au 28 septembre 2020, stipule ce qui suit :

Article premier : En application des dispositions des articles 173, 177 et 178 de la loi organique 16-10 du 25 août 2016 relative au régime électoral, modifiée et complétée, le présent arrêté a pour objet de définir les critères de la campagne électorale dans le cadre de la consultation référendaire prévue le 1er novembre 2020.

Article 2 : La campagne électorale est déclarée ouverte vingt-cinq (25) jours avant la date du scrutin, soit le 7 octobre 2020 à 8h et s'achève trois (3) jours avant la date du scrutin, à savoir le 28 octobre 2020 à 00h.

Article 3 : La parties citées ci-après sont appelées à animer la campagne électorale relative à la consultation référendaire sur le projet de révision de la Constitution : le secteur gouvernemental, les partis politiques, les associations nationales et les personnalités politiques.

Article 4 : Le programme du staff gouvernemental chargé de la campagne électorale est adressé au président de l'Autorité nationale indépendante des élections.

Article 5 : Les partis politiques sont habilités à mener la campagne électorale conformément à ce qui suit : les partis politiques détenteurs d'un groupe parle-

mentaire au niveau de l'une des Chambres du Parlement, les partis politiques détenteurs de dix (10) sièges entre les deux Chambres du Parlement, les partis politiques détenteurs de sièges au sein des Assemblées populaires locales au niveau de vingt-cinq (25) wilayas au minimum.

Pour mener la campagne électorale, ces partis politiques doivent présenter à l'ANIE, dans un délai de cinq (5) jours au moins avant le lancement de la campagne électorale, une demande étayée de documents justificatifs et un résumé des axes d'intervention.

Article 6 : La campagne électorale est menée par les associations nationales ayant une représentation effective au niveau de vingt-cinq (25) wilayas au minimum, conformément à la législation et réglementation en vigueur.

Pour mener la campagne électorale, ces associations nationales doivent présenter à l'ANIE, dans un délai de cinq (5) jours au moins avant le lancement de la campagne électorale, une demande étayée de documents justificatifs et un résumé des axes d'intervention.

Article 7 : L'Autorité nationale indépendante des élections fixe, en coordination avec l'Autorité de régulation de l'audiovisuel, la plage horaire réservée aux intervenants dans les médias audiovisuels publics.

Article 8 : Les responsables des services de la communication audiovisuelle sont appelés à veiller à la mise en application des règles liées aux conditions de production, programmation et diffusion

d'émissions d'expression directe, définies lors de la campagne électorale, conformément à la législation et réglementation en vigueur.

Article 9 : Les médias audiovisuels autorisés à exercer conformément à la législation et réglementation en vigueur sont appelés à couvrir la campagne électorale.

Article 10: Outre les modalités de publicité prévues par la loi organique n 16-10 du 25 août 2016, susvisée, la campagne électorale peut être menée dans le cadre de la consultation référendaire sur la révision constitutionnelle par voie d'affichage, de distribution de dépliants, de correspondances et de tous les moyens écrits ou électroniques.

Article 11: Les espaces réservés à la publicité sont définis par arrêté du coordinateur du délégué de wilaya de l'ANIE.

Article 12 : La délégation de wilaya doit terminer la définition des espaces réservés à la publicité trois jours avant l'ouverture de la campagne électorale.

Article 13: A l'étranger, l'affichage de la publicité sur le projet de la révision constitutionnelle doit se faire aux sièges des représentations diplomatiques et consulaires.

Article 14: Tout intervenant à la campagne électorale se doit de respecter les dispositions législatives et organisationnelles en vigueur. La partie supervisant cette campagne doit assumer sa responsabilité sur ses actions.

Article 15: Le présent arrêté sera publié par tout moyen utile".

PÊCHE Allègement des procédures d'octroi des certificats de conduite des navires

Les brevets et certificats d'aptitude pour la conduite des navires de pêche et de leur machines seront désormais délivrés par le secteur de la pêche et celui des transports, afin de lutter contre la bureaucratie qui entrave les professionnels, a affirmé lundi une responsable au ministère de la pêche et des productions halieutiques.

La directrice de la formation, de la recherche et de la vulgarisation auprès du ministre, Latifa Abdessamed, a expliqué que la délivrance de ces brevets et certificats, auparavant du ressort exclusif du ministre du Transport, sera désormais octroyé conjointement par les deux départements ministériels (transports et pêche), conformément aux exigences réglementaires nationales et internationales.

La responsable s'exprimait lors d'un point de presse sur l'adoption, mercredi dernier, par le gouvernement, du décret exécutif modifiant et complétant le décret du 21 mars 2016, régissant les conditions de qualifications professionnelles des marins pêcheurs. "Cette nouvelle prérogative octroyée à notre secteur, en vertu de ce décret, permettra d'alléger les procédures administratives pour les professionnels de la pêche", s'est-elle félicitée.

Mme Abdessamed a assuré, d'autre part, que cet instrument réglementaire était parmi les mesures qui permettraient la mise en œuvre du plan d'action du gouvernement 2020-2024, dédié au secteur de la pêche. Dans ce cadre, elle a tenu à rappeler que la promotion

de la pêche au grand large, figurait parmi les principaux objectifs de ce plan. " Cela demande une qualification des équipages aptes à la conduite des navires armés à cette pêche d'où la nécessité de former des capitaines au grand large pour aller en haute mer et au niveau des océans", a-t-elle souligné.

Cette formation se déroulera au niveau de l'Institut national de la pêche et l'Ecole supérieure de Bousmail (Tipaza). "a-t-elle précisé. Quant aux marins pêcheur qui ont acquis une expérience dans le domaine de la pêche, "cet instrument juridique leur donne la possibilité de valider leurs acquis professionnels en leur délivrant un certificat de de navigation à la pêche après une formation, puis une évaluation de leurs aptitudes et leur savoir-faire.

Selon les explications de cette responsable, le décret prend en charge les préoccupations des professionnels du secteur à travers l'élargissement des formations même sur les sites permettant aux jeunes de différer ts niveaux scolaires d'accéder aux métiers de la pêche leur assurant ainsi une meilleure insertion et participation au développement du secteur. Par ailleurs, cet instrument juridique permet au ministère de délivrer des certificats en sécurité maritime et de certificats de prévention contre la pollution marine après des stages de formation qualifiante au niveau des centres de formation relevant du secteur de la pêche. Cette formation concerne plus de 30.000 inscrits maritimes, a fait savoir la même responsable.

PARLEMENT

Le Conseil de la Nation arrête l'ordre du jour de ses travaux pour la période allant du 29 septembre au 1^{er} octobre

Le bureau du Conseil de la Nation a tenu lundi une réunion élargie aux présidents des groupes parlementaires et au questeur parlementaire, consacrée à l'examen de l'ordre du jour des travaux du Conseil pour la période allant du 29 septembre au 1 octobre 2020, indique un communiqué du Conseil de la Nation.

Cette réunion, présidée par le Président du Conseil de la Nation par intérim, Salah Goudjil, a été consacrée à l'examen de l'ordre du jour des travaux du Conseil et concerne l'examen de cinq (5) textes de loi relatifs aux secteurs de la justice, de la santé et du commerce. Le bureau du Conseil a transféré trois textes de loi à la commission des affaires juridiques et administratives. Il s'agit du texte portant code pénal, code de procédure pénale, et texte relatif à la prévention et à la lutte contre les bandes de quartiers, tandis que le texte de loi portant approbation de l'accord de création de la zone de libre-échange continentale africaine, signé à Kigali le 21 mars 2018, a été transféré à la commission des affaires étrangères, de la coopération internationale et de la communauté nationale à l'étranger. En outre le Bureau du Conseil de la Nation a transféré le texte de loi sur la santé, à la commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la solidarité nationale. Il a également été décidé au



cours de cette réunion que les séances plénières reprendront, à partir de jeudi 1 octobre et seront consacrées à la présentation et à l'adoption des cinq (5) textes de loi susmentionnés. Selon la même source, le bureau du Conseil a examiné lors de sa réunion, la demande du ministre de

la justice, garde des sceaux, relative à l'activation des procédures de "levée de l'immunité parlementaire d'un membre du Conseil de la Nation. A cet égard le bureau du Parlement a transféré la demande du ministre à la commission des affaires juridiques et administratives pour élaborer son

rapport sur la demande. Lors de cette réunion, M. Goudjil a affirmé que l'Algérie "se dirige vers un horizon nouveau et prometteur, dont les contours seront plus perceptibles, une fois que le peuple aura adopté, le projet d'amendement de la Constitution de la nouvelle République". Le Président du

Conseil de la Nation par intérim a salué et rendu un vibrant hommage au Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour les messages forts contenus dans son allocution prononcée devant la 75^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies, des messages qui reflétaient de la manière la plus claire qui soit, la position de l'Algérie, qui est fidèlement et authentiquement identique aux positions du peuple algérien sur les questions internationales".

Dans le même contexte, M. Goudjil a appelé tous les citoyens et tous les acteurs dans divers domaines à faire preuve de plus de vigilance pour affronter tous ceux qui veulent nuire à l'Algérie", soulignant la nécessité de "resserrer les rangs afin de concrétiser la démarche du Président de la République, relative à la consolidation de la pratique démocratique et à œuvrer ensemble pour la satisfaction des revendications et espoirs légitimes du peuple algérien".

CONSEIL DE LA NATION

Présentation du projet de loi relatif à l'ordonnance modifiant et complétant le Code de procédure pénale

Le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Belkacem Zeghmati a présenté mardi devant la commission compétente du Conseil de la nation, le projet de loi relatif à l'ordonnance modifiant et complétant le Code de procédure pénale. S'exprimant à l'occasion, le ministre a indiqué que ce projet s'inscrit "dans le cadre du souci permanent d'accroître le rendement de la justice algérienne et la qualité de ses jugements, afin de lui permettre de prendre en charge tous les types d'affaires et de litiges qui lui sont présentés, quelle que soit leur degré de complexité".

En vertu de l'ordonnance modifiant et complétant le code de procédure pénale, un pôle pénal économique et financier sera créé au niveau de la Cour d'Alger, lequel sera spécialisé dans la lutte contre la criminalité économique et financière et dont la compétence s'étend à tout le territoire de la République. Concernant la lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière, le projet de loi prévoit une extension de la compétence territoriale de la cour d'Alger qui se verra confier une compétence matérielle exclusive concernant les crimes graves, de portée nationale ou

internationale". La révision des dispositions relatives au privilège de juridiction vise à consacrer le principe constitutionnel d'égalité de tout un chacun devant la Justice.

Pour rappel, les dispositions de l'article 573 du Code de procédure pénale consacrées dans leur formule actuelle, prescrivent la règle du privilège de juridiction qui accorde à une catégorie déterminée de cadres supérieurs de l'Etat, le droit de ne pas faire l'objet de poursuites et d'enquête dans les affaires pour lesquelles ils sont accusés, que devant la Cour suprême. Ainsi, cette ordonnance accorde aux catégories de ca-

dre supérieurs de l'Etat, la possibilité de les poursuivre et de les juger devant des juridictions autres que celles territorialelement compétentes, en application des dispositions générales de la juridiction prévues par les articles 37, 40 et 239 de la même Loi, et ce pour le bon fonctionnement de la Justice. Parallèlement et pour parer à tout arbitraire dans les poursuites à l'encontre de ces catégories de fonctionnaires, cette ordonnance énonce que l'action publique ne peut être mise en mouvement à leur encontre que par le parquet général.

Présentation du projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre les bandes de quartiers

Le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Belkacem Zeghmati a présenté mardi devant la commission compétente du Conseil de la nation, le projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre les bandes de quartiers. S'exprimant à l'occasion, le ministre a expliqué que le texte de loi présenté visait à mettre en place un cadre législatif de prévention contre ce phénomène qui a créé un climat d'insécurité dans les cités, soulignant que l'élimination de ce phénomène "exige la mise en place d'un cadre juridique spécifique de prévention contre les bandes de quartiers qui ont créé un climat de terreur et d'insécurité chez les citoyens, du fait de la violence et des agressions à l'arme blanche par des bandes criminelles constituées dans les cités".

Cette nouvelle forme de criminalité "a connu un pullulement, particulièrement dans les grandes villes, la législation nationale en vigueur ne couvrant pas toutes les

formes de cette criminalité", a-t-il ajouté. Le texte de loi propose "une peine allant de 2 jusqu'à 20 ans de prison ou à la perpétuité en cas de décès (de victimes) contre ces bandes de quartiers".

Selon le projet de loi, est considéré comme une "bande de quartiers", "tout groupe, sous quelque dénomination que ce soit, composé de deux personnes ou plus, appartenant à un ou à plusieurs quartiers d'habitation, qui commet un acte ou plus dans le but de créer un climat d'insécurité, à l'intérieur des quartiers ou dans tout autre espace, ou dans le but d'en assurer le contrôle, en usant de violences morales ou physiques, exercées à l'égard des tiers, en mettant en danger leur vie, leurs libertés ou leur sécurité ou en portant atteinte à leurs biens, avec port ou utilisation d'armes blanches".

Selon le texte, la violence morale "comprend toute agression verbale susceptible de causer la crainte ou la terreur chez autrui, telles que la

menace, l'injure, la diffamation, la terreur ou la privation d'un droit". Le cinquième chapitre comportant les dispositions pénales stipule qu'il "est passible d'une peine d'emprisonnement de trois (3) ans à dix (10) ans et d'une amende de 300.000 DA à 1.000.000 DA, quiconque crée ou organise une bande de quartier, s'enrôle ou participe sous quelque forme que ce soit dans une bande de quartier, tout en connaissant son objectif, recrute une ou plusieurs personnes pour le compte d'une bande de quartier". "Est puni d'un emprisonnement de dix (10) ans à vingt (20) ans et d'une amende de 1.000.000 DA à 2.000.000 DA, quiconque dirige une bande de quartier ou y exerce un commandement quelconque".

"La peine est la réclusion criminelle à perpétuité si la rixe, la rébellion ou la réunion a entraîné la mort d'une personne autre que les membres de la bande". "Si au cours de la rixe, rébellion ou réunion prévue dans le présent article,

il est porté des coups et fait des blessures, la peine est l'emprisonnement de deux (2) ans à sept (7) ans et l'amende de 200.000 DA à 700.000 DA. Le minimum de la peine prévue au premier alinéa du présent article, est porté au double si la rixe, la rébellion ou la réunion se produit de nuit".

"Il est puni aussi d'un emprisonnement de deux (2) ans à cinq (5) ans et d'une amende de 200.000 DA à 500.000 DA, quiconque encourage ou finance, sciemment, par tout moyen une bande de quartiers ou en diffuse les idées, directement ou indirectement, fournit à un ou plusieurs membres d'une bande de quartiers un lieu de réunion ou hébergement, cache, sciemment, un membre d'une bande de quartier en sachant qu'il a commis un des crimes prévus dans l'ordonnance ou qu'il est recherché par les autorités judiciaires, ou qui entrave, sciemment, l'arrestation d'un membre d'une bande de quartiers ou l'aide à se cacher

ou à prendre la fuite". Au titre des mécanismes de prévention contre les bandes de quartiers, il est prévu "la création d'une commission nationale de prévention contre les bandes de quartiers qui sera chargée de soumettre au Président de la République et de présenter au Gouvernement, un rapport annuel outre la commission de wilaya de prévention contre les bandes de quartiers qui sera chargée notamment de mettre en œuvre la stratégie nationale de prévention contre les bandes de quartiers, au niveau local, de détecter de manière précoce les activités des bandes de quartiers et d'alerter les autorités concernées". Le texte prévoit par ailleurs "la protection des victimes des bandes de quartiers à travers une prise en charge sanitaire, psychologique et sociale garantissant leur sécurité, leur intégrité physique et psychologique et leur dignité, et la facilitation de leur recours à la Justice".

GHARDAÏA

Dispositif ANSEJ : signature de huit conventions entre l'ADE et des micro-entreprises pour la sous-traitance

L'unité de l'Algérienne des eaux (ADE) de GHARDAÏA a signé huit (8) conventions avec des micro-entreprises créées dans le cadre du dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) pour promouvoir un programme de sous-traitance dans différents métiers liés à l'eau, a-t-on appris mardi auprès de l'ADE.

Cette contractualisation avec ces jeunes promoteurs spécialisés dans les métiers liés à l'eau vise à les soutenir par un plan de charge conséquent afin de stimuler la création de postes de travail pour des jeunes dans les différentes localités gérées par l'ADE, a indiqué le chargé de la communication de cette structure, Slimane Oulad Ali.

Il s'agit principalement d'une prise en charge des fuites d'eau, les raccordements individuels, le placement de compteurs pour les nouveaux abonnés ou le remplacement d'anciens compteurs à travers les onze communes gérées par l'ADE de Gharđaia, a-t-il précisé. Inscrite dans le



cadre d'une convention signée entre le ministère des Ressources en eau et le ministère délégué chargé de la micro-entreprise, l'initiative vise à soutenir les efforts du secteur de l'hydraulique en matière

d'amélioration du service public concernant l'alimentation en eau potable (AEP) et la lutte contre la déperdition et les fuites d'eau estimées à plus de 9.830 cas annuellement, a ajouté M.Oulad Ali. Cette initiative

permet également l'accompagnement à distance des micro-entreprises. La garantie de leur pérennité et l'encouragement des jeunes à l'entrepreneuriat, a-t-il poursuivi. Selon les informations recueillies auprès de l'ADE de Gharđaia, la wilaya, qui a hérité de 17 forages en 1962, compte actuellement quelque 150 forages d'AEP avec une capacité globale de près de 300 m³/jour, en plus de 110 réservoirs et un réseau d'AEP de plus de 1.260 km, avec une dotation journalière de 250 litres et un taux de raccordement à l'eau potable de 97%.

La wilaya de Gharđaia totalise plus 103.820 abonnés au réseau d'AEP.

RÉVISION EXCEPTIONNELLE DES LISTES ÉLECTORALES À BLIDA
Plus de 12.000 nouveaux électeurs

Plus de 12.000 nouveaux électeurs ont été enregistrés dans la wilaya de Blida, au titre de l'opération de révision exceptionnelle des listes électorales en perspective du référendum sur la révision de la Constitution, clôturée dimanche soir, a-t-on appris, lundi, auprès du coordinateur de la wilaya de l'autorité nationale indépendante de surveillance des élections, Dr.Sidi Moussa Mohamed Cherif. "La révision exceptionnelle des listes électorales à Blida a donné lieu à l'enregistrement d'une hausse du nombre de l'électorat, porté à 700.924 électeurs, suite à l'inscription de 12.186 nouveaux électeurs" a-t-il dit. Ces nouvelles inscriptions se sont faites notamment, à travers la plate-forme numérique, créée pour la première fois à cet effet en appui à la

procédure classique, a relevé Dr. Sidi Moussa qui a signalé, en outre, la radiation de 10.565 électeurs des listes électorales. Ce même responsable, qui a souligné le déroulement "dans des bonnes conditions organisationnelles" de cette opération qui précède tout rendez-vous électoral, à travers les 25 communes de la wilaya, a fait part de la mise en place, par l'Autorité nationale indépendante des élections, de "toutes les mesures nécessaires à ce référendum, notamment concernant l'application du protocole sanitaire préventif contre la pandémie de la Covid-19". Il a signalé, à ce titre, l'entame de la distribution des bavettes et des produits de désinfection, à travers les communes de la wilaya, outre l'instruction des services compétents en vue d'entamer les opéra-

tions de désinfection des bureaux de vote de façon régulière, et de maintenir cette démarche jusqu'à la fin de ce rendez-vous électoral, a-t-il fait savoir. Le coordinateur de la wilaya de l'autorité nationale indépendante de surveillance des élections a, également, fait part du lancement programmé, à partir du 7 octobre prochain, de campagnes d'information pour expliciter aux citoyens le projet de révision constitutionnelle. "Ces campagnes seront animées par des partis politiques et des acteurs de la société civile, qui se chargeront de cette mission", a-t-il assuré, au moment où son instance aura la mission, de "sensibiliser les électeurs sur l'impératif d'exprimer leur voix" tout en s'engageant à en "assurer sa protection", a-t-il promis.

UNIVERSITÉ DE SKIKDA

Réception "prochaine" du centre national d'analyses pétrochimiques

L'université du 20 août 1955 de Skikda se dotera "avant la fin de l'année en cours" du premier centre national de recherches pétrochimiques, a affirmé, lundi, son recteur Salim Haddad. Premier du genre en Algérie, ce centre est appelé à effectuer toutes les analyses dont a besoin le secteur de la pétrochimie et du contrôle industriel d'une part, et d'autre part, il devra remplir sa vocation acadé-

mique grâce aux recrutements d'enseignants-chercheurs permanents, a indiqué la même source. Situé au cœur du campus universitaire, la réalisation de ce centre qui comporte 20 laboratoires répartis sur près de 2000 m² a nécessité une enveloppe financière de 300 millions de dinars, a-t-il ajouté. L'équipement du bâtiment devant accueillir ce centre sera exclusivement financé par la Di-

rection générale de la recherche scientifique et du développement technologique (DGRSDT), a encore révélé M. Haddad. Il a aussi fait état de l'ouverture "prochaine" à cette université d'un centre de dépistage du Covid-19 sur financement de la DGRSDT, soulignant que celui-ci sera encadré par le centre de recherche en biotechnologie de Constantine et l'Institut Pasteur d'Alger. Dédié à l'ensemble du

personnel de l'université, ce centre de dépistage pourrait étendre ses services à l'ensemble des citoyens de la wilaya "en cas de nécessité", selon le même responsable. M. Haddad a par ailleurs révélé que l'université du 20 août 1955 a reçu l'approbation du ministère de l'Enseignement supérieur pour l'ouverture "avant la fin 2021" d'une annexe de la faculté de médecine de Constantine

TISSEMSILT

Incendie dans la forêt d'Aïn Lellou, plus de 10 hectares d'arbres ravagés

Un incendie a ravagé plus de 10 hectares d'arbres dans la forêt d'Aïn Lellou à Lazharja, une commune de la wilaya de Tissemsilt, a rapporté lundi la Conservation des forêts. L'incendie, qui s'est déclaré vendredi soir, a détruit des pins d'Alep, des chênes et des cyprès, a-t-on indiqué de même source, précisant que les agents de la Conservation des forêts et les éléments de la Protection civile l'ont maîtrisés dimanche soir, ce qui a permis de sauver de grandes superficies de la forêt, caractérisée par une végétation dense. L'intervention des agents pour éteindre l'incendie s'est poursuivie durant plus de 48 heures en raison du relief montagneux caractéristique de la région, a-t-on ajouté, faisant savoir que l'extinction du feu a nécessité la mobilisation de 60 agents de la Conservation des forêts et

de la Protection civile, et des citoyens volontaires, ainsi que 4 camions et 7 véhicules d'extinction, et 2 véhicules tous terrains à citerne pour les interventions dans les zones difficiles d'accès. Dans le cadre du plan de la wilaya de lutte contre les incendies de forêts de la saison 2020, la Conservation des forêts locale a mobilisé, en coordination avec de nombreuses instances, d'importants moyens humains et matériels, dont 14 équipes ambulantes et 947 cadres et agents d'intervention de la Protection civile et de la Conservation des forêts. Aussi, 8 camions citernes destinés à l'extinction des feux, 6 véhicules utilitaires destinés au transport et aux patrouilles dans les zones forestières, ainsi que 92 camions et autres engins de la protection civile ont été mobilisés dans ce cadre.

TIZI-OUZOU

Vers la reprise des travaux de réhabilitation des hôtels publics

La reprise des travaux de réhabilitation des structures hôtelières étatiques à Tizi-Ouzou, interviendra "incessamment", a indiqué lundi le wali, Mahmoud Djamaa, lors d'une visite à travers quelques chantiers touristiques.

Il s'agit, notamment, du "Bracelet d'Argent", implantée à Beni Yenni, ainsi que des hôtels Lalla Khedidja et Belloua, au chef-lieu de wilaya, gérées par l'Entreprise touristique de Kabylie (ETK), dont la moyenne d'avancement des travaux avoisine les 85%.

Le groupe turc en charge des travaux de réhabilitation a été sommé de reprendre les travaux sous peine de résiliation de son contrat lors d'une réunion qui s'est tenue cette semaine au ministère du Tourisme et de l'Artisanat et du Travail familial avec des représentants de ce groupe auxquels "il a été signifié l'impératif de reprendre les travaux interrompus pour cause de crise sanitaire", due à la propagation de la pandémie de la Covid-19. Ces derniers "se sont engagés à livrer ces structures d'ici la fin de l'année en cours", a souligné M. Djamaa ajoutant que l'opération fera l'objet d'un suivi de la part du ministère et des autorités locales. Lancée en 2015, le programme de rénovation des structures hôtelières publiques au niveau de la wilaya, au nombre de 06, dont 03 sont gérés par l'ETK et 03 autres, l'hôtel Amraoua, Tamgout, et la station climatique de Tala Guilief, gérés par l'Entreprise de gestion touristique du centre (l'EGTC), a connu d'importants retards et leur réception a été ajournée à plusieurs reprises. Lors de cette visite qui l'a conduit à travers 03 projets touristiques, 02 hôtels et un village touristique, M. Djamaa a indiqué qu'"il y a 61 projets touristiques au niveau de la wilaya d'une capacité d'accueil de 7 200 lits pouvant générer jusqu'à 3 500 postes d'emplois directs".

RÉVISION EXCEPTIONNELLE DES LISTES ÉLECTORALES À BISKRA
Plus de 6500 inscriptions et 6481 radiations

La révision exceptionnelle des listes électorales dans la wilaya de Biskra a été clôturée par 6.543 nouvelles inscriptions et 6.481 radiations, a indiqué lundi le coordinateur de wilaya de l'autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Toufik Bouziani. L'opération ficelée hier dimanche en prévision du référendum du 10 novembre prochain sur l'amendement de la Constitution s'est soldée par une "légère" augmentation de 62 inscrits du nombre total des électeurs de la wilaya qui a atteint ainsi 510.726 inscrits, a précisé à l'APS, la même source.

La révision a permis d'intégrer les noms de 3.476 citoyens ayant atteint l'âge de 18 ans et de radier les noms de 4.708 personnes décédées et 1.773 autres ayant changé d'adresse, fait l'objet de double inscription ou ayant perdu l'aptitude à voter, selon la même source.

L'opération s'est déroulée dans des conditions "convenables" en dépit de la situation exceptionnelle liée à la pandémie du nouveau coronavirus ayant nécessité le recours à un protocole sanitaire ferme de prévention au niveau des bureaux communaux de révision outre la possibilité d'inscription à distance.

Lancée le 20 septembre courant, la révision exceptionnelle des listes électorales a duré huit jours et a été marquée par l'utilisation des technologies nouvelles de communication et information ayant permis l'actualisation rapide des données de la coordination de wilaya et des secrétariats communaux, selon les encadreurs de l'opération.

INDUSTRIES PUBLIQUES Hausse de 1,6% des prix à la production au 2^e trimestre 2020

Les prix à la production du secteur industriel public, hors hydrocarbures, ont connu une hausse de 1,6% durant le 2^e trimestre 2020 par rapport au premier trimestre, a appris mardi l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

En glissement annuel, les prix à la production industrielle ont augmenté de 3,2% durant la période avril-juin 2020, précise l'Office.

Cette variation haussière des prix de sortie d'usine, optique acheteur, a été tirée essentiellement par les secteurs des industries des énergies, des mines et carrières, et des industries agroalimentaires, selon les données de l'ONS.

La plus forte augmentation des prix à la production a été enregistrée par le secteur énergie qui a affiché une hausse de 4,2% au 2^e trimestre 2020 par rapport au trimestre précédent.

Le relèvement du rythme de hausse, observé pour les industries de mines et carrières au 1^{er} trimestre 2020, s'est confirmé au 2^e trimestre avec un taux passant de +2,6% à +3,8%.

Les industries agroalimentaires ont affiché, quant à elles, une croissance de 2,6%, a fait savoir l'ONS. Cette tendance haussière a également touché, mais de moindre ampleur, les prix à la production des industries sidérurgiques métalliques, mécaniques, électriques et électroniques (ISMMEE) avec une évolution de +0,9%.

Des variations modérées, voire des stagnations, définissent un grand nombre d'activités relevant de ce secteur. Les hausses les plus importantes concernent la fabrication des biens intermédiaires métalliques, mécaniques et électriques et celle des biens d'équipement électrique avec un taux de +3,2%, a détaillé la publication de l'Office.

Par ailleurs, une variation de +0,8% a caractérisé le secteur des industries textiles, tirée par l'augmentation des prix des biens de consommation textile (+1%), alors que les industries chimiques ont connu une hausse de 0,3%. Concernant les industries des bois, liège et papier, elles ont enregistré une augmentation de 0,2%, et ce, après une relative stagnation observée au trimestre précédent.

Ce redressement, toutefois modéré, est due à l'évolution des prix de la fabrication et transformation du papier (+0,4%). D'autres secteurs industriels ont connu des stagnations de prix.

Il s'agit respectivement des industries des matériaux de constructions, des cuirs et chaussures ainsi que les industries diverses. Durant le 2^e trimestre 2020 et par rapport à la même période 2019, l'Office a relevé que la majorité des secteurs ont connu des hausses, les plus importantes ont concerné les industries des cuirs et chaussures (10,5%), l'énergie (9,6%), les mines et carrières (8,4%) et les ISMMEE (4%). D'autres secteurs ont également connu des hausses de prix à la fabrication, mais de moindre ampleur. Il s'agit, notamment, des industries textiles (2,7%), l'agro-alimentaire (2,5%), des industries du bois, liège et papier (0,8%) et des industries chimiques (0,3%). Pour rappel, la croissance moyenne annuelle des prix à la production industrielle publique hors hydrocarbures, sur toute l'année 2019, avait atteint 2,8% par rapport à 2018.

HYDROCARBURES Sonatrach: Installation d'un Comité de suivi de conformité industrielle

Un Comité de suivi dédié aux questions liées à la conformité réglementaire au sein de la compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach a été installé par le P-DG du groupe M. Toufik Hakkar a indiqué mardi un communiqué de Sonatrach.

"Dans le cadre de la prise en charge de la problématique d'empiètement sur les périmètres de protection des installations et ouvrages d'hydrocarbures de Sonatrach, le P-DG de la compagnie a procédé, lundi 28 septembre, à l'installation d'un Comité de suivi dédié aux questions liées à la conformité réglementaire" lit-on dans le communiqué.

Ce Comité aura pour mission d'établir un état des lieux sur la situation et superviser la concrétisation des plans d'actions destinés à limiter les risques pour les riverains et la protection des installations de l'entreprise contre les risques induits par les empiètements, précise la même source. Cette action intervient dans le cadre du "renforcement des mesures de protection et de maîtrise des risques majeurs" associés aux activités industrielles de Sonatrach, a conclu le communiqué.

APS

RÉVISION DE LA CONSTITUTION D'importants amendements pour "indépendance à part entière" de la Cour des comptes (Benmarouf)

Le président de la Cour des comptes, Abdelkader Benmarouf, a qualifié lundi à Alger d'"importants" les amendements introduits dans le cadre du projet d'amendement de la Constitution relativement au rôle de cette instance de contrôle en ce sens qu'ils lui confèrent une "totale indépendance" et lui permettent de rendre public son rapport annuel.

"La non publication, durant les années précédentes, de ces rapports dans le Journal officiel était un obstacle entre la Cour et les gestionnaires, d'une part, et la Cour et l'opinion publique d'autre part", a déclaré M. Benmarouf au "Forum de la Radio" sur les ondes de la chaîne Une.

A ce propos, il a rappelé que les rapports de la Cour des comptes n'avaient été publiés dans le Journal officiel que trois (03) fois (1995, 1997 et 2019) depuis sa création. En fixant le mandat du président de la Cour à une seule fois renouvelable, les amendements introduits "ont libéré les futurs présidents de toutes éventuelles pressions d'une quelconque institution de l'Etat, d'où la totale indépendance conférée à la Cour", a-t-il estimé. Pour M. Benmarouf, ces amende-



ments reflètent la volonté des Pouvoirs publics de soutenir l'indépendance de la Cour, ce qui lui permet de contribuer au développement de la bonne gouvernance, à la transparence dans la gestion des finances publiques et à la reddition des comptes. La nou-

velle révision constitutionnelle confirme "la suprématie" des prérogatives de la Cour des comptes sur tout ce qui est public, aussi bien commercial qu'administratif, a-t-il ajouté. Par ailleurs, le président de la Cour des comptes a fait savoir que les

magistrats traitaient annuellement 10 à 15 dossiers transmis par la Cour des comptes qui, a-t-il souligné, "ne contrôlent pas l'acte de gestion mais la situation financière globale de l'entreprise".

Évoquant le rôle de la Cour dans la lutte contre la corruption, M. Benmarouf a rappelé que l'article 199 du projet d'amendement de la Constitution stipule dans son alinéa premier que la Cour des comptes "est une institution supérieure de contrôle du patrimoine et des fonds publics", ajoutant que l'auditeur "est indépendant dans son avis".

Concernant les données financières, il a mis en avant la totale coordination avec les différentes institutions de contrôle des deniers publics pour l'échange des données et informations d'où, a-t-il affirmé.

EXPLOITATION DE L'OR À TAMANRASSET Respect du cahier des charges pour préserver cette richesse minière (ministre)

Le ministre des Mines, Mohamed Arkab, a mis l'accent, lundi à Tamanrasset, sur la nécessité de respecter le cahier des charges lié à l'exploitation artisanale de l'or, en vue de préserver cette richesse minière.

"Il appartient de respecter les clauses du cahier des charges afférent à l'exploitation artisanale de l'or pour un développement durable, une protection optimale de l'homme et de son environnement et la lutte contre l'exploitation anarchique de cette richesse minière", a souligné le ministre lors d'une rencontre avec les représentants de la société civile locale, au terme de sa visite de travail dans la wilaya à la tête d'une délégation. Il existe des activités illicites croissantes et une "ruée" sur ce minerai, engendrant la dévastation des ressources et un préjudice à l'environnement", a expliqué M. Arkab qui est accompagné lors de cette visite des ministres de l'Environnement et de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nassira Benharrats et Hoyam Benfriha respectivement, du ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la micro-entreprises, Nassim Diafat, et du conseiller auprès du Président de la République, chargé du mouvement associatif et de la communauté nationale à l'étranger, Nazih Berramdane. "L'exploitation artisanale de l'or dans le Sud du pays s'aligne avec les nouvelles attentes de développement du secteur des mines, pour impulser la dynamique de l'économie nationale et la

diversification des ressources hors-hydrocarbures, en accordant l'opportunité aux jeunes de se lancer dans cette activité dans un cadre réglementaire, organisé et transparent", a soutenu le ministre des mines.

"Les jeunes désirent exploiter cette ressource minière doivent se structurer en coopératives pour obtenir des permis d'exploitation minière", a-t-il fait savoir avant de relever que 121 sites ont été recensés dans le Grand Sud, dont 76 localisés dans la région de Tamanrasset, et qu'il sera procédé à la création de deux zones aurifères, à Tamanrasset et Djanet (Illizi) pour lesquelles seront confiées les missions d'achat et de collecte de l'or en son état brut produit par les entreprises à créer.

Le conseiller auprès du Président de la République, chargé du mouvement associatif et de la communauté nationale à l'étranger, Nazih Berramdane, a pour sa part, estimé que "la société civile assume un grand rôle dans le développement de l'économie, à la faveur de l'accompagnement et des efforts du gouvernement portant diversification des ressources économiques hors-hydrocarbures". Pour M. Berramdane, "l'exploitation artisanale de l'or offre une dimension socioéconomique et sécuritaire, et qu'il profite d'une manière générale à l'ensemble, avant d'appeler la société civile à contribuer largement à ce projet". L'occasion de cette visite a été mise à profit pour signer une convention de partenariat entre la direction de la

Formation et de l'Enseignement professionnels (DFEP), l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) et le groupe Hasnaoui (Sidi Bel-Abbes) pour l'extraction et l'exploitation du marbre, et une autre convention entre la DFEP, l'ANSEJ et l'entreprise d'exploitation des mines d'or (ENOR).

Plusieurs préoccupations ont, lors de cette rencontre, été soulevées par la société civile, liées notamment au soutien de l'ENOR à Tamanrasset, la création d'un laboratoire d'analyses d'échantillons pour accompagner les projets de micro-entreprises dans l'exploitation artisanale de l'or, l'implication des institutions bancaires dans l'accompagnement des jeunes, ainsi que la préservation des sites touristiques de la région. Tenue au siège de la wilaya, la rencontre, lors de laquelle a été projeté un film documentaire sur les divers mécanismes entrepris dans l'exploration, a été marquée par la présentation d'une communication sur le respect des normes environnementales dans les opérations d'exploitation de l'or, et d'un exposé sur les conditions de montage des micro-entreprises.

Elle a été ponctuée d'une autre communication valorisant les potentialités minières de la région et la contribution du centre universitaire de Tamanrasset en matière d'encadrement, notamment dans les volets technique et scientifique, pour assurer une parfaite maîtrise des technologies d'exploitation artisanale de l'or.

COMMERCE

Les conclusions des sous-commissions chargées de la moralisation de activités commerciales soumises avant fin 2020

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig a fixé le dernier trimestre de l'année 2020 comme dernier délai pour la présentation des conclusions des travaux des sous-commissions chargées de la moralisation des activités commerciales, à soumettre par la suite au gouvernement pour examen, a indiqué lundi un communiqué du ministère. Cette décision a été prise lors d'une réunion tenue au siège du ministère présidée par M. Rezig en présence du ministre délégué chargé du commerce extérieur, Aïssa Bekkai avec les présidents des sous-commissions chargées de la moralisation des activités commerciales pour faire le point sur l'état

d'avancement des travaux de chaque commission, a précisé la même source. Lors de cette rencontre, le ministre a mis l'accent sur la nécessité de réhabiliter les activités commerciales qui constituent l'une des priorités majeures des travaux des huit sous-commissions représentant plusieurs secteurs, organes et associations, lancés début mai dernier. Il a également expliqué que le travail de ces commissions ne se résumait pas à lutter contre les aspects négatifs caractérisant les pratiques commerciales, en général, mais plutôt en une révision globale des textes juridiques et réglementaires, a ajouté le communiqué.

PÉTROLE

Le Brent à 42,25 dollars mardi à Londres

Les prix du pétrole ont reculé légèrement mardi en début de séance européenne sur fond de craintes qui pèsent sur la demande en cas de deuxième vague de Covid-19 tandis que l'offre montre des signes de reprise.

Vers 09H40 GMT (10H40 à Alger), le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre valait 42,25 dollars à Londres, en baisse de 0,42% par rapport à la clôture de lundi.

À New York, le baril américain de WTI pour le même mois perdait 0,62% à 40,35 dollars.

Lundi, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre valait 41,71 dollars à Londres vers 09H40 GMT (10H40 à Alger), tandis que le baril américain de WTI pour le même mois perdait 0,62% à 40,00 dollars à New York.

Le marché redoute un éventuel déséquilibre entre



une demande d'or noir suite à des propositions sur une deuxième vague de Covid-19

et une offre amenée à croître notamment après de l'annonce de la reprise progres-

sive de la production et des exportations en Libye par la Compagnie nationale libyenne de pétrole (NOC).

L'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA) a indiqué mercredi dernier, quant à elle, que la production de brut dans le pays était un peu remontée la semaine précédente, les Etats-Unis extrayant en moyenne 10,8 millions de barils par jour (mbj), ce qui restait cependant loin du pic de production à 13,1 mbj atteint en mars.

L'agence actualisera d'ailleurs ces chiffres, ainsi que les niveaux des stocks, demain mercredi en début de séance américaine.

KENYA

La croissance économique établie à 2,6 % cette année

L'économie kényane devra connaître une croissance de 2,6% cette année, la plus élevée de la région d'Afrique de l'est, a indiqué le ministre des Finances Ukur Yatani, ont rapporté mardi des médias locaux.

"Nous avons été contraints de réviser nos perspectives de croissance économique à un pour cent négatif compte tenu du Covid-19.

Je suis heureux d'annoncer que nous sommes actuellement à 2,6%, le plus haut niveau de la région", a déclaré Yatani lors de la conférence nationale sur le Covid-19, organisée lundi à Nairobi, ont ajouté les mêmes sources.

Le Trésor National kényan avait réduit plus tôt en mai les perspectives de croissance économique du Kenya à 2,5%, contre 6,2% projeté plus tôt dans l'année. L'argentier du Kenya a déclaré que les plans de relance qui ont vu le gouvernement renoncer à 172 milliards de shillings (environ 1,7 milliard de dollars) de recettes fiscales en plus d'autres mesures visant à augmenter la liquidité sur le marché ont contribué à atténuer l'impact de la pandémie.

Parmi les mesures prises par la Banque centrale du Kenya (CBK) en mars pour augmenter la liquidité sur le marché, M. Yatani a notamment cité l'élimination des frais pour les transactions d'argent mobile jusqu'à 1.000 shillings (10 dollars) et l'augmentation de la limite de transaction pour l'argent mobile de 150.000 shillings (1500 dollars) à 300.000 shillings (3000 dollars).

Le régulateur a également suspendu la liste des emprunteurs du Credit Referencing Bureau (CRB) qui devaient moins de 1000 shillings (10 dollars) et a progressivement abaissé le taux de prêt de base de 8,25% à 7,25% et maintenant à 7%.

La Banque centrale a aussi réduit le ratio de réserve de trésorerie (CRR) à 4,25% contre 5,25%, libérant 35,2 milliards de shillings (environ 352 millions de dollars) en tant que liquidités supplémentaires mises à la disposition des banques pour soutenir directement les emprunteurs en détresse à la suite de la pandémie.

En mars dernier, le président Uhuru Kenyatta a annoncé des mesures de réduction d'impôts visant à augmenter le revenu des ménages d'environ 10% et à permettre aux entreprises en difficulté de bénéficier d'une protection de 9% contre les chocs de Covid-19.

Il a aussi annoncé une réduction de la TVA de 16 pc à 14 pc, offrant un soulagement aux consommateurs, en particulier ceux du secteur informel et ceux sans revenu garanti.

Il a également réduit la taxe sur le chiffre d'affaires pour les petites et moyennes entreprises de 3 à 1%. Le Trésor a également annoncé un paquet de stimulation économique post-Covid-19 de 54 milliards de shillings (environ 540 millions de dollars) avec 19,5 milliards de shillings destinés au développement et 36,7 milliards de shillings pour les dépenses récurrentes.

TANZANIE

Une gestion électronique du budget envisagée pour réduire les pertes de recettes

La Tanzanie compte mettre en place un système électronique de gestion de budget au cours de l'exercice de 2021-2022 afin de réduire les pertes de recettes et de renforcer la transparence financière, ont rapporté mardi des médias locaux citant un haut responsable du gouvernement. Le secrétaire permanent adjoint au ministère tanzanien des Finances et de la Planification, Mary Maganga, a déclaré que ce nouveau système, connu sous le nom de "PlanRep", était un système de gestion de planification et de budget basé sur Internet qui remplacera le programme de tableaux utilisé par les agences, institutions et entreprises gouvernementales.

Lors d'un séminaire de formation de cinq jours sur la construction de capacités consacré au système de budget à Dodoma, capitale du pays, la responsable a déclaré que ce nouveau système intégrerait la planification stratégique, les projections budgétaires, la gestion du budget, le suivi des dépenses et la mise en œuvre concrète.

Ce système de gestion de budget électronique renforcerait l'efficacité de la gestion et du suivi des investissements par les institutions publiques et entreprises, augmentant par suite la performance et les recettes du gouvernement, a déclaré de son côté Athumani Mbutuka, teneur de registre du pays.

APS

AFRIQUE

L'Afrique pourrait gagner 89 milliards de dollars par an en freinant les flux financiers illicites (CNUCED)

Chaque année, on estime que 88,6 milliards de dollars, soit 3,7 % du Produit intérieur brut (PIB) de l'Afrique, quittent le continent sous forme de fuite illicite de capitaux, selon le rapport 2020 de la CNUCED sur le développement économique en Afrique, publié lundi.

"Les flux financiers illicites privent l'Afrique et ses habitants de leurs perspectives, sapant la transparence et la responsabilité et érodant la confiance dans les institutions africaines", a déclaré le Secrétaire général de la CNUCED, Mukhisa Kituyi.

Les flux financiers illicites (FFI) sont des mouvements transfrontaliers d'argent et d'actifs dont la source, le

transfert ou l'utilisation sont illégaux, selon le rapport intitulé "Lutter contre les flux financiers illicites pour le développement durable en Afrique" publié par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED).

Le document montre que ces sorties sont presque aussi importantes que les entrées annuelles totales combinées de l'aide publique au développement, évaluées à 48 milliards de dollars, et des investissements étrangers directs annuels, fixés à 54 milliards de dollars, reçus par les pays africains - la moyenne pour la période 2013-2015.

Ces flux comprennent la fuite de capitaux, les pratiques fiscales et com-

merciales illicites comme la facturation erronée des envois commerciaux et les activités criminelles telles que les marchés illégaux, la corruption ou le vol.

De 2000 à 2015, le total des capitaux illicites qui ont fui l'Afrique s'est élevé à 836 milliards de dollars.

Par rapport au stock total de la dette extérieure de l'Afrique, qui s'élevait à 770 milliards de dollars en 2018, cela fait de l'Afrique un "créancier net du monde", fait valoir le rapport.

Les FFI liées à l'exportation de produits extractifs (40 milliards de dollars en 2015) sont la principale composante de la fuite illicite de capitaux hors d'Afrique.

UNION ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE OUEST-AFRICAINE (UEMOA)
La croissance prévue à 1,3% en 2020

L'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) devrait enregistrer une croissance de 1,3% en 2020, contre 6,1% en 2019, indique la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).

En effet, la zone économique ouest-africaine n'entrera donc pas en récession en dépit de l'impact du nouveau coronavirus sur les économies de ses membres, (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo), selon un communiqué de la BCEAO, publié lundi.

Si la baisse de l'activité économique dans l'Union a été principalement dopée par les secteurs tertiaire et secondaire dont les valeurs ajoutées ont chuté respectivement de 3,4% et 3,6% au deuxième trimestre 2020, la valeur ajoutée du secteur primaire s'est quant à elle accrue de 3,1%, en raison de la bonne tenue de la production agricole.

Le secteur primaire, avec notamment la production agricole en termes d'occupation de la population active, étant l'activité économique dominante dans

l'Union pourrait expliquer la relative bonne santé économique de l'espace communautaire.

Par ailleurs, le communiqué qui rend compte de la réunion du Comité de Politique Monétaire du 21 septembre dernier informe que le taux d'inflation est ressorti à 1,7% après 1,2% un trimestre plus tôt et que cette situation est essentiellement imputable au renchérissement des céréales locales, des produits de la pêche, des légumes frais ainsi que des tubercules et plantains, en raison de la

perturbation dans les circuits de distribution due au contexte de la pandémie de Covid-19.

Selon les dernières projections, indique la même source, le taux d'inflation est attendu en moyenne à 1,8% en 2020 et à 2,0% en 2021.

A l'horizon de huit trimestres, soit à fin juin 2022, le taux d'inflation devrait se situer à 2,3%, dans la fourchette cible (entre 1,0% et 3,0%) définie pour la mise en œuvre de la politique monétaire de l'Union, signale le document.

CHINE

Les marchés boursiers en hausse portés par des indicateurs encourageants

Les bourses chinoises ont ouvert mardi en hausse pour le deuxième jour consécutif, portées par les bons résultats de la veille à Wall Street et sur les places européennes.

Dans les premiers échanges, l'indice Hang Seng à Hong Kong prenait 0,46% à 23.584,61 points.

L'indice composite de la Bourse de Shanghai gagnait lui 0,45% à 3.231,86 points. De son côté, la place de Shenzhen était en hausse de 0,57% à 2.139,04 points. La Chine s'efforce depuis plusieurs mois d'affiner les ins-

titutions et les règles concernant la gouvernance des sociétés cotées, d'améliorer la transparence et la divulgation de leurs informations, et de renforcer le mécanisme de diverses options de sortie pour les sociétés cotées, dans le but d'améliorer la qualité des sociétés cotées.

Une série de mesures ont été prises récemment par le Conseil des affaires d'Etat présidée par le Premier ministre Li Keqiang, dont l'amélioration de la qualité des sociétés cotées dans le but de réaliser un développement stable et

sain du marché des capitaux et de renforcer son soutien à l'économie réelle.

Ces dernières années, le marché des capitaux chinois a connu une croissance robuste et régulière, avec une augmentation visible de la qualité et de la quantité des sociétés cotées.

À la fin de septembre 2020, le nombre de sociétés cotées en bourse sur la partie continentale de la Chine a dépassé 4.000, avec une capitalisation boursière totale de plus de 79.000 milliards de yuans (11.620 milliards de dollars).

FEUX DE FORÊTS EN 2020

La wilaya de Tipasa a enregistré "le plus lourd bilan" depuis 2010

La wilaya de Tipasa a enregistré, durant l'été 2020, son "plus lourd bilan" de dégâts occasionnées par les incendies de forêts, depuis 2010, avec des pertes estimées à près de 900 ha de végétations, a-t-on appris lundi auprès de la direction locale de la protection civile.

Selon le chargé de communication de ce corps constitué, le lieutenant Rabah Bendouha, le bilan des incendies de cette année fait état de "882 ha de pin d'Alep, et de 87 ha de maquis détruits par les flammes, durant la période allant du 1 juin au 26 septembre courant".

Les pertes en pin d'Alep enregistrées durant la même période de l'année dernière sont estimées, à environ 500 ha, a-t-on indiqué de même source, précisant qu'en 2012, la wilaya a enregistré une perte de près de 600 ha de cette même espèce.

"Cet été 2020 a vu la déclaration de plus de 200 incendies de forêts, à l'origine des plus lourdes pertes enregistrées, ces 10 dernières années", a, par ailleurs, déploré le lieutenant Bendouha.

Il a déploré une véritable "catastrophe" ayant affecté, notamment, les arbres fruitiers, avec près de 13.000 arbres brûlés, et l'activité apicole avec 164 ruches d'abeilles détruites par les flammes, contre 800 arbres fruitiers brûlés durant l'été 2019.

Le même responsable a signalé la déclaration de pas moins de 14 foyers d'incendies, à travers la wilaya, durant le week-end dernier, ayant causé la perte de 56 ha de végétations.

Le "plus dangereux" de ces incendies s'est déclaré à la forêt "Tarek Benzriad" au mont Chenoua, où les flammes se sont étendues jusqu'aux habitations mitoyennes, contraignant les unités de la protection civile à évacuer les maisons en priorité, afin d'assurer la sécurité des citoyens.

Les pertes en couvert végétal ont été estimées à 20 ha au niveau de la forêt "Tarek Benzriad", et 17 ha à la forêt "Sid Ali Besnas" de la commune de Sidi Ghiles, a-t-on précisé.

L'extinction de ces feux et la protection des riverains a nécessité, selon la même source, la mobilisation de la totalité des unités de la protection civile de la wilaya, soutenues par la colonne mobile, et les unités de Médéa, Alger et Blida, qui se sont relayées durant près de 24 heures de temps pour la maîtrise de ces incendies.

"Les causes de ces incendies demeurent toujours inconnues" a, en outre, souligné le lieutenant Rabah Bendouha, signalant l'ouverture d'une enquête par la gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances et causes de leur déclenchement.

De son côté, l'opinion publique à Tipasa pointe du doigt la "mafia du foncier" comme qualifié par la population locale.

Une "mafia", qui selon l'opinion publique, met le feu délibérément au niveau des forêts, aux fins de les "dénuder" et de rendre leur "spoliation" plus facile, en devant des terrains constructibles.

Une situation "requiert une intervention rapide des autorités locales pour mettre un terme à ces catastrophes menaçant l'écosystème dans la wilaya", selon le président de l'association de protection du consommateur et de son environnement, Hamza Belabbès.

SIDI BEL-ABBES

Relogement de plus de 200 familles

Pas moins de 204 familles occupant des habitations précaires à Sidi Bel-Abbes ont été relogées lundi dans des logements neufs, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. 204 familles habitant dans des caves d'immeubles de la cité des 1.500 logements ont été relogées dans des logements publics locatifs disposant de toutes les commodités, a-t-on indiqué, précisant que des opérations de relogement de familles occupant des bidonvilles et habitations précaires ont été lancées il y a près de deux mois par la daïra.

L'opération est la 11e consécutive menée par les services de la wilaya de Sidi Bel-Abbes dans le cadre du programme de résorption de l'habitat précaire au chef-lieu de wilaya, qui a vu la participation de plusieurs directions et instances ayant mobilisé tous les moyens nécessaires à son bon déroulement.

D'autre part, 478 autres familles occupant des logements précaires dans des cités et fermes seront relogées prochainement, a affirmé la même source.

En août dernier, une opération similaire a concerné 683 familles de 10 bidonvilles situés sur le périmètre de la ville de Sidi Bel-Abbes, à l'issue de laquelle 850 constructions ont été démolies et environ 15 hectares de terrain, sur lesquels les autorités de la wilaya comptent lancer des projets de logements de différents types, récupérés.

SOLIDARITÉ

La promotion de la femme au centre des préoccupations du secteur de la Solidarité

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, ainsi que du Travail, l'Emploi et la Sécurité sociale par intérim, Kaouthar Krikou, a indiqué, lundi à Adrar, que la promotion de la femme était au cœur des préoccupations du secteur.

La ministre a souligné, à ce titre, la place accordée à la promotion de la femme, notamment la femme rurale, par le secteur de la Solidarité nationale, à travers la consolidation des mécanismes de soutien par différents programmes et actions de coordination intersectorielle, ainsi que la valorisation des produits réalisés par la femme pour atteindre les normes internationales de qualité.

Le secteur oeuvre aussi à l'accompagnement des catégories vulnérables et des personnes aux besoins spécifiques, a-t-elle ajouté en soulignant que cette orientation est contenue dans le projet de révision de la Constitution, traduisant la conscience et la volonté politiques de la nécessité de leur prise en charge et d'une conviction des compétences de la femme, rurale en particulier.

Visitant, en compagnie du ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki, une clinique de rééducation fonctionnelle, fruit d'un investissement privé via le dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes, la ministre a mis en exergue cette initiative reflétant la détermination de la femme



à conquérir le monde de l'entrepreneuriat et de l'investissement sérieux. La délégation ministérielle, accompagnée de la représentante permanente du programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en Algérie, Mme Blerita Aliko, a visité, par ailleurs, à la Maison de la Culture d'Adrar une exposition de produits réalisés par la femme rurale et des micro-entreprises,

avec l'appui du dispositif de l'Emploi.

L'occasion a donné lieu à une cérémonie de remise de décisions à des bénéficiaires du dispositif de gestion du microcrédit, au cours de laquelle ont aussi été honorées des associations ayant contribué à la lutte contre la pandémie du Covid-19 et d'une autre activant dans la prise en charge des insuffisants rénaux.

ASSAINISSEMENT DES EAUX

Améliorer le raccordement au réseau d'assainissement, une priorité du secteur

Le ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki, a affirmé lundi à Adrar que l'amélioration du raccordement au réseau d'assainissement dans la wilaya est l'une des priorités du secteur.

"La prise en charge de la question du raccordement au réseau d'assainissement, son amélioration et l'accroissement de son taux, fait partie des priorités du secteur dans la wilaya d'Adrar", a affirmé le ministre, lors de l'inspection de la station de pompage de l'exutoire des eaux usées des quartiers et ksour des communes d'Adrar et Timi.

"Un financement d'urgence d'un (1) milliard DA sera mobilisé pour la réalisation d'une adduction sur 3,8 km afin d'éloigner l'exutoire des centres urbains", a révélé M.Berraki.

Aussi, a-t-il ajouté, "la wilaya d'Adrar bénéficiera d'un projet de réalisation

d'une nouvelle station de traitement des eaux usées, conforme aux normes techniques, pour remédier au problème des mauvaises odeurs, cause de désagrément pour la population, lutter contre les maladies à transmission hydrique et valoriser l'exploitation des eaux traitées et épurées à des fins d'irrigation des palmeraies et des espaces verts".

Le ministre a fait état, en outre, d'une série de projets, pour un investissement global de plus de 12 milliards DA, retenus pour la wilaya d'Adrar et concrétisables dans les deux prochaines années en vue d'améliorer l'alimentation en eau potable, appelant à ce titre les associations structurées à s'impliquer dans l'accompagnement de ces projets et définir leurs priorités.

La wilaya d'Adrar a accusé un grand retard en

termes d'assainissement avec un taux moyen de raccordement établi à 65%, (moyenne nationale de 93%), selon les données fournies. Le ministre des Ressources en Eau, accompagné de la ministre de la Solidarité, de la Famille et de la Condition de la femme, ainsi que du Travail, l'Emploi et la Sécurité Sociale par intérim, Kaouthar Krikou, a procédé à l'inauguration d'un réservoir d'eau de 2.000 m3 destiné à approvisionner plus de 11.800 habitants de la commune de Tamentit et des neuf ksour relevant de cette collectivité.

Favorablement accueillie par la population locale, l'opération contribuera à l'amélioration de l'alimentation en eau potable et la protection des eaux souterraines des Foggaras, système traditionnel utilisé dans l'irrigation des palme-

raies. M. Berraki a instruit, dans ce cadre, l'entreprise l'Algérienne des Eaux de prendre en charge cette installation hydraulique, eu égard aux moyens techniques et à l'expérience dont elle dispose, par souci d'assurer une alimentation régulière des citoyens en eau.

La délégation ministérielle a, par ailleurs, inspecté un chantier d'entretien d'une foggara dans le centre ville d'Adrar où elle a pris connaissance de la situation de ce type d'ouvrages hydrauliques traditionnels dans la région.

Le ministre des Ressources en eau a mis l'accent sur la prise en charge de ce patrimoine hydraulique, à travers la projection d'opérations d'entretien à mener en coordination avec les associations concernées par la préservation de ce système hydraulique séculaire.

CRIMINALITÉ

Constantine : arrestation de deux personnes impliquées dans une affaire de vol de psychotropes dans une entreprise pharmaceutique

Les éléments de la 7e sûreté urbaine de Constantine ont procédé à l'arrestation de deux individus âgés de 36 ans, impliqués dans une affaire de vol de psychotropes à l'intérieur d'une entreprise pharmaceutique, a-t-on appris lundi de la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

L'enquête a été enclenchée après la plainte déposée par la représen-

tante juridique d'une entreprise pharmaceutique située à la zone industrielle "Palma" dénonçant le vol d'une quantité importante de psychotropes à l'intérieur du dépôt de cette entreprise, selon la même source. L'exploitation des images des caméras de vidéosurveillance ont permis aux policiers d'identifier et d'arrêter le voleur présumé, en l'occurrence, un agent de sécurité au

sein de cette entreprise, a-t-on ajouté. La poursuite de l'enquête a permis d'appréhender son acolyte, à savoir un autre employé de cette entreprise, a-t-on encore indiqué. Après l'élaboration d'un dossier pénal à leur encontre, les deux mis en cause dans cette affaire ont été présentés devant la justice, selon la même source.

ONU - FEMMES

Seulement un pays sur 8 dispose de mesures pour protéger les femmes des conséquences du COVID-19

De nouvelles données publiées, lundi, par ONU Femmes et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) montrent que les réponses en matière de protection sociale et d'emploi à la pandémie de COVID-19 ont largement ignoré les besoins des femmes.

La plupart des pays du monde ne font pas assez pour protéger les femmes et les filles des conséquences économiques et sociales de la crise de la pandémie de COVID-19.

Selon les données collectées par l'outil de suivi de la réponse mondiale au COVID-19 en matière de genre développé par ONU Femmes et le PNUD, seulement un pays sur huit dans le monde a mis en place des mesures pour protéger les femmes contre les impacts sociaux et économiques.

L'outil de suivi des deux agences onusiennes, qui comprend plus de 2.500 indicateurs dans 206 pays et territoires, analyse spécifiquement les mesures gouvernementales avec une perspective de genre dans trois domaines : celles qui luttent contre la violence à l'égard des femmes et des filles, celles qui soutiennent les soins non rémunérés et celles qui renforcent la sécurité économique des femmes. Les résultats révèlent que 42 pays, un cinquième (20%) de ceux analysés, n'ont pas du tout de mesures sensi-



bles au genre dans leurs réponses au COVID-19. Seuls 25 pays, (12%), ont introduit des mesures couvrant les trois domaines. Ces mesures peuvent inclure la fourniture de lignes d'assistance téléphonique, d'abris ou de réponses judiciaires pour contrer la flambée de violence à l'égard des femmes et des filles pendant la pandémie, des transferts d'argent

directement destinés aux femmes, la fourniture de services de garde d'enfants ou des congés familiaux et de maladie payés. "Il est clair que la pandémie de COVID-19 frappée durement les femmes - en tant que victimes de violence domestique enfermées avec leurs agresseurs, en tant que soignantes non rémunérées dans les familles et les communautés, et

en tant que travailleuses dans des emplois dépourvus de protection sociale", a déploré la directrice exécutive d'ONU Femmes, Phumzile Mlambo-Ngcuka. Mme Mlambo-Ngcuka est convaincue que l'outil de suivi développé par son agence et le PNUD peut aider les gouvernements à prendre les bonnes décisions politiques en partageant les bonnes pratiques et en surveillant les progrès des politiques de soins et des mesures pour lutter contre la violence à l'égard des femmes.

L'administrateur du PNUD, Achim Steiner, estime pour sa part que la crise de la pandémie offre aux pays l'occasion de transformer les modèles économiques existants en "un contrat social renouvelé" qui donne la priorité à la justice sociale et à l'égalité des sexes. "Ce nouvel outil de suivi des réponses sexospécifiques peut aider à accélérer la réforme des politiques en guidant les lacunes dans les efforts et le financement national et en mettant en évidence les meilleures pratiques", a souligné M. Steiner.

FRANCE

Démantèlement d'un important campement de migrants à Calais

Les forces de l'ordre procédaient mardi matin à Calais (nord de la France) au démantèlement d'un important campement de migrants, où vivent entre 700 et 800 personnes, selon des médias.

L'opération a débuté vers 07H00 (05H00 GMT) dans ce secteur situé autour de l'hôpital de Calais, bouclé par les policiers.

Une vingtaine de migrants ont été conduits dans un bus vers 7H30, un deuxième était prêt à partir vers 08H00. Des tentes et des véhicules de la Protection civile ont été installés à l'entrée de cette zone.

"J'ai décidé de mener cette opération avant les grands froids de l'hiver et des températures de -3 à -4 degrés", a déclaré sur place le préfet du Pas-de-Calais, Louis Le Franc.

Les services de l'Etat estiment à un millier le nombre de migrants vivant à Calais, dans l'espoir de rejoindre l'Angleterre.

Les associations dénoncent, elles, régulièrement ces opérations de démantèlement, après lesquelles nombre de migrants reviennent.

Jeudi, la Défenseure des droits Claire Hédon avait dénoncé les conditions de vie "dégradantes et inhumaines" des migrants à Calais.

Quelque 250 militants d'associations et migrants, majoritairement originaires de la Corne de l'Afrique, avaient également manifesté samedi à Calais pour dénoncer les conditions de vie de ces derniers et "l'interdiction" de leur distribuer des repas dans le centre-ville imposée par arrêté préfectoral depuis le 10 septembre aux associations non-mandatées par l'Etat. Les services de l'Etat justifient cette interdiction par des troubles à l'ordre public et le fait que ces distributions ne permettraient pas le bon respect des mesures de distanciation sociale.

Ils soulignent que l'association La Vie active, mandatée par l'Etat, pourvoit aux besoins en eau et nourriture des migrants.

ZIMBABWE

34 éléphants morts à cause d'une bactérie depuis fin août

Trente-quatre éléphants ont été tués depuis fin août dernier à cause d'une bactérie présente dans l'eau, ont annoncé lundi des responsables zimbabwéens.

"Au total, 34 carcasses ont été retrouvées, mais il pourrait y avoir d'autres qui n'ont pas encore été localisées", a fait savoir le directeur de l'Autorité des parcs et de la faune au Zimbabwe, Fulton Upenyu Mangwanya. Les éléphants sont morts entre le 24 août et le 23 septembre à proximité du parc de Hwange, la plus importante réserve naturelle du Zimbabwe, située au nord-ouest de ce pays d'Afrique australe. Au Botswana voisin, plus de 300 éléphants ont succombé à la même bactérie depuis le début de l'année, selon les autorités du pays.

Les animaux, qui ont été retrouvés près des sources d'eau, avaient encore leurs défenses intactes, ce qui a exclu l'option du braconnage et de l'empoisonnement délibéré.

APS

ONU - ENVIRONNEMENT

Plusieurs dirigeants mondiaux s'engagent à inverser la perte de biodiversité d'ici 2030

Plusieurs dirigeants mondiaux se sont engagés lundi à prendre des mesures d'urgence au cours des dix prochaines années pour aider la nature et la biodiversité à se reconstituer d'ici 2030.

Ils ont pris cet engagement en prévision du Sommet de la biodiversité, qui doit se tenir mercredi à New York.

Lundi, les chefs d'Etat et de gouvernement de 66 pays et de l'Union européenne avaient déjà décidé d'adhérer à cet engagement.

Les dirigeants se sont notamment enga-

gés à placer la biodiversité, le climat et l'environnement à la fois au cœur des stratégies et des investissements de leur pays en vue de relancer l'économie après le COVID-19, et au centre des efforts de développement et de coopération nationaux et internationaux.

Ils ont promis que la réponse à la crise économique et sanitaire actuelle serait écologique et juste, et contribuerait directement à reconstruire en mieux et à créer des sociétés plus durables.

Pour atteindre les Objectifs de dévelop-

pement durable de l'ONU, ils se sont également engagés à élaborer un cadre de travail global ambitieux et révolutionnaire en matière de biodiversité pour l'après 2020, afin notamment de le faire adopter au cours de la Conférence des Nations Unies sur la biodiversité qui se tiendra en mai 2021 à Kunming, en Chine.

Ce cadre devrait notamment inclure un ensemble d'objectifs clairs et substantiels, appuyés par un mécanisme de suivi et d'examen et par des moyens de mise en œuvre solides, ont-ils déclaré.

INDE

119 morts dans des inondations dans le nord

Pas moins de 119 personnes ont péri dans les inondations qui continuent de frapper depuis plusieurs semaines l'Etat indien de l'Assam (nord-est), a annoncé mardi l'Autorité de gestion des catastrophes de l'Etat (ASDMA).

Au total, 627 camps de secours ont été mis en place pour assurer le soutien néces-

saire aux victimes des inondations dans l'Etat, dans lesquels 156.000 personnes se réfugient, fait savoir la même source.

Plus de 390 canots de sauvetage ont été mobilisés dans le cadre des opérations de secours auxquelles prennent également part des volontaires locaux, ajoute-t-on de même source. Environ 13.500 hectares de

cultures dans 13 districts ont été endommagés par les inondations de même que de nombreuses routes, ponts, bâtiments administratifs et écoles.

Selon le Département météorologique indien, quelque 370 mm de précipitations se sont abattus sur l'Etat durant le mois de septembre, soit un excédent de 43% par rapport à la normale.

En Inde, les pluies de mousson (juin-septembre) sont attendues chaque année pour recharger les réserves en eau, mais elles coûtent aussi la vie à des centaines de personnes. Après le retrait de la mousson, une saison ensoleillée, sèche et poussiéreuse commence dans la majeure partie de l'Inde qui s'étale d'octobre à mai.

ETATS-UNIS

Au moins 26 morts dans des feux de forêt en Californie

Les feux de forêt en Californie ont fait au moins 26 morts en date de lundi et détruit plus de 15.175 km2 de végétation, a annoncé le Département californien des forêts et de la protection contre les incendies (Cal Fire).

Plus de 66.000 personnes étaient sous le coup d'un ordre d'évacuation en raison de plusieurs nouveaux feux à croissance rapide lundi après-midi, dont environ 54.000 dus à ceux sévissant dans les comtés de Napa et de Sonoma, selon le bureau des services d'urgence du gouverneur de

Californie. Le feu surnommé Glass Fire, le plus important actuellement dans la région de la baie de San Francisco, a atteint une superficie de 147 km2 et n'était toujours pas maîtrisé lundi soir, d'après Cal Fire. Le feu Zogg, qui a débuté dimanche dans le comté de Shasta, avait progressé lundi pour atteindre 126 km2 et n'était pas maîtrisé non plus, faisant trois morts et détruisant 146 structures, a tweeté Cal Fire.

Le feu de forêt le plus important jamais enregistré dans l'Etat, baptisé August

Complex, s'étendait sur 3.652 km2 et était maîtrisé à 45% lundi après-midi. Le feu North Complex de 1.239 km2 était maîtrisé à 78%.

Une alerte rouge était en vigueur lundi pour une grande partie de la Californie du Nord, car les conditions chaudes et sèches ont persisté toute la journée, selon Cal Fire. En raison des évacuations en cours et de la menace des flammes, les écoles de la ville de Santa Rosa ont déclaré aller annuler tous les cours en ligne mardi et mercredi.

S A N T É - A L G É R I E

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE M. Benbahmed inaugure la première unité nationale de production de biosimilaires

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Lotfi Benbahmed, a inauguré lundi à Alger la première unité de production de biosimilaires en Algérie au sein du complexe de production pharmaceutique du laboratoire Frater Razas-Algérie.

Lors d'un point de presse, en marge de la visite d'inauguration de l'unité de production, M.

Benbahmed a fait savoir que "cette première expérience du genre dans notre pays entre dans le cadre du plan de travail du secteur en application des directives du président de la République dont le but est la relance de la production nationale en s'appuyant sur des produits innovants à forte valeur ajoutée tout en s'orientant vers l'export".

Les biosimilaires sont des médicaments produits à partir de cellules vivantes.

Le laboratoire algérien a ainsi entamé la production du premier biosimilaire fabriqué en Algérie, le Varenox, un anticoagulant empêchant la formation ou l'extension des caillots dans les vaisseaux sanguins.

Il est également utilisé à faible dose, dans le traitement préventif des accidents thromboemboliques et à forte dose, dans le traitement des thromboses veineuses et, en association avec l'acide acétyl salicylique, dans le traitement initial du syndrome coronarien aigu et de l'infarctus du myocarde.

"Ce produit était auparavant importé à 100% et coûtait au Trésor public près de 60 millions d'euros annuellement", a-t-il souligné, ajoutant que ce médicament est utilisé notamment dans le protocole de soin des personnes atteintes du virus Covid-19.

"Cela nous permet d'assurer notre souveraineté sanitaire.

Car pendant cette pandémie, tous les pays ont dû compter sur eux-mêmes", a affirmé M.

Benbahmed.

Présent à cette cérémonie, le P-dg du laboratoire Frater Razas-Algérie, Abdelhamid Cherfaoui, a indiqué que la capacité de production de cette nouvelle unité est de 15 à 18 millions de seringues/an.

"L'objectif est par la suite d'exporter vers les pays arabes, vers l'Afrique et pourquoi pas vers l'Europe.

Cela est possible, car nous bénéficions de standards internationaux dans notre processus de production", a-t-il assuré.

De plus, il a fait observer que la main œuvre impliquée dans cette nouvelle unité est "100% nationale, diplômée d'universités algériennes".

Pour sa part, le secrétaire général du laboratoire, Abderrahmane Boudiba, a estimé que "l'Algérie entre dans une nouvelle ère concernant la fabrication pharmaceutique, passant des médicaments chimiques aux médicaments issus de cellules vivantes".

Cela permettra, a-t-il expliqué, de fabriquer les médicaments localement sans avoir besoin de matière première.

La matière première de ces biosimilaires étant issue de la culture cellulaire.

"Grâce à ces médicaments nous aurons une autonomie dans le cadre de la sécurité sanitaire du pays. D'autant que lors de cette pandémie du covid-19, les frontières ont été fermées en Inde et en Chine, deux pays exportateurs de matière première destinée à l'industrie pharmaceutique", a-t-il souligné.

STRUCTURES DE SANTÉ Les médecins de l'EHU d'Oran affectés à l'hôpital de Haï Ennedjma regagnent leurs services

Les médecins spécialistes de l'EHU d'Oran (1er novembre 1954) affectés à l'Hôpital de Haï Ennedjma (Ex Chtaïbo) dans le cadre de la prise en charge des malades Covid-19 ont regagné leurs services habituels au sein de leur établissement d'origine à l'exception des médecins spécialistes en pneumologie et maladies infectieuses et les réanimateurs, a-t-on appris mardi auprès de l'EHU d'Oran.

En raison de la diminution significa-

tive du nombre de cas positifs de Covid-19, les médecins spécialistes, généralistes, paramédicaux de différentes spécialités de l'EHU d'Oran, affectés à l'hôpital de Haï Ennedjma ont rejoint hier leurs services à l'EHU d'Oran, exceptés les médecins spécialistes en pneumologie et maladies infectieuses et l'équipe des réanimateurs qui restent toujours mobilisés pour faire face à toute éventualité, a souligné la même source. Ces équipes ont eu à traiter 127

155 nouveaux cas, 101 guérisons et 7 décès

Cent cinquante-cinq (155) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 101 guérisons et 7 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué mardi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 51.368 dont 155 nouveaux cas, soit 0,4 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 1726 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 36.063, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19.

En outre, 24 wilayas ont recensé moins de 9 cas durant les dernières 24 heures, 20 autres n'ont notifié aucun cas, alors que 4 wilayas ont enregistré plus de 10 cas.

Par ailleurs, 23 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir.

Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance



et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

PARLEMENT - SANTÉ

Conseil de la nation: présentation du projet de loi portant protection pénale du personnel de la santé

Le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Belkacem Zeghmati, a présenté mardi devant la commission compétente du Conseil de la nation, le projet de loi relatif à l'ordonnance modifiant et complétant le code pénal portant protection pénale du personnel de la santé.

S'exprimant lors de la présentation du texte de loi, le ministre a expliqué que le texte avait pour but de "garantir la protection du personnel médical, en proie ces dernières années à des agressions ciblant plusieurs établissements de santé, publics et privés", un phénomène, a-t-il dit qui a pris de l'ampleur dans la conjoncture difficile due à la propagation de la Covid-19. Les nouvelles dispositions prévues dans ledit projet de loi prévoient la garantie "d'une protection

pénale de tout le personnel des établissements de santé publics et privés, notamment contre les agressions verbales et physiques, en sus de la sanction de l'atteinte aux biens immobiliers et mobiliers des établissements de santé, et l'exploitation des réseaux sociaux pour porter atteinte à la dignité du malade ou au respect dû aux personnes décédées".

Le texte de loi vise notamment à mettre en place un dispositif pénal approprié destiné à protéger les professionnels de la santé face à la recrudescence des actes d'agression subis dans le cadre de leurs fonctions et à "réprimer les actes d'atteintes à la dignité des patients et au respect dû aux personnes décédées par le biais de la publication d'images et de vidéos" ainsi qu'à "réprimer

l'intrusion aux lieux non ouverts aux publics au sein des établissements hospitaliers et la répression aggravée des actes de destruction des biens et des équipements médicaux".

Le même texte stipule que "la majorité des actes criminalisés doivent être considérés comme délit afin de permettre à la justice une dissuasion immédiate et adéquate des leurs auteurs tout en prononçant de sévères peines allant, parfois, à 20 ans de prison tandis que des peines pénales allant à la perpétuité et à l'exécution seront prononcées contre les actes dangereux". L'ordonnance prévoit aussi une condamnation d'une à 3 années pour toute agression verbale, de 3 à 10 ans pour toute agression physique selon la gravité de l'acte et jusqu'à la perpétuité en cas

de décès de la personne agressée.

Pour ce qui est des pertes matérielles, en plus de la condamnation à une peine de 2 à 10 ans, une pénalisation financière sera appliquée de l'ordre de 3 millions de dinars, à laquelle s'ajoute la demande de réparation présentée par l'établissement agressé.

Le ministre de la Justice avait estimé lors de la présentation du projet de loi que cette ordonnance se voulait une reconnaissance des sacrifices et efforts consentis par le corps médical et le staff administratif notamment durant la crise sanitaire provoquée par la pandémie Covid-19, et ce en vue de les protéger en toute circonstance contre les agressions mais aussi pour protéger les patients et les structures sanitaires.

LUTTE CONTRE LE CANCER

Benbouzid: "le ministère disposé à consolider les relations avec les représentants des associations des cancéreux"

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid a réaffirmé, lors d'une audience accordée à une délégation du réseau national des associations et des représentants des cancéreux, la disposition du ministère à consolider les relations avec les associations et les représentants des malades, en les associant à l'opération d'élaboration de la

nouvelle politique sanitaire, indique, lundi, le ministère dans un communiqué. Lors de cette rencontre, le ministre de la Santé a écouté "les préoccupations et propositions de ces associations", indiquant que ces rencontres seront "périodiques dans le cadre de la concertation participative au processus de la réforme". Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la coordination de l'action

pour la lutte contre le cancer. A cet effet, M. Benbouzid s'est félicité du "rôle actif des associations dans la sensibilisation des membres de la société".

Pour leur part, les représentants des associations se sont dits "satisfaits et ouverts sur cette nouvelle vision de coopération qui leur permet d'accomplir au mieux leurs missions et d'accompagner les patients au quotidien".

PANDEMIÉ DE CORONAVIRUS

ONU - VIRUS

Le monde franchit "un palier tragique" avec un million de vies fauchées par la pandémie

Le Secrétaire général des Nations-Unies, Antonio Guterres, a déploré, lundi soir, "un palier tragique" franchi par le monde avec un million de vies fauchées par la pandémie du Covid-19, un chiffre "étourdissant" synonyme d'autant de douleur "décuplée par la cruauté de cette maladie".

"Ce chiffre est étourdissant. Nous ne devons jamais perdre de vue chacune de ces vies. C'était des pères et des mères, des maris et des femmes, des sœurs et des frères, des amis, des collègues", a réagi le chef de l'ONU suite au seuil d'un million de morts atteint dans le monde depuis le début de la pandémie du coronavirus.

"La douleur a été décuplée par la cruauté de cette maladie. Les risques d'infection empêchent les familles de se rendre au chevet de leurs proches. Il est alors souvent impossible de faire son deuil ou de commémorer la vie d'un être cher", a regretté M. Guterres dans une déclaration. "Et nous n'entrevoions



toujours pas la fin de la propagation du virus, de la perte d'emplois, de la perturbation de l'éducation et des bouleversements dans nos vies", a-t-il

constaté, estimant toute fois que le monde peut "surmonter ce défi". Le Secrétaire général des Nations Unies a ainsi appelé à "apprendre de nos

erreurs", soulignant qu'un "leadership responsable compte. La science compte. La coopération compte. Et la désinformation tue".

"Alors que la recherche intensive d'un vaccin - un vaccin qui doit être disponible et accessible à tous - se poursuit, faisons notre part pour sauver des vies", a-t-il plaidé, recommandant notamment le maintien de la distanciation physique et le port d'un masque.

"Et tandis que nous commémorons toutes ces vies perdues, il ne faut jamais oublier que notre avenir dépend de notre solidarité, en tant que peuples unis et en tant que nations unies", a conclu le chef de l'ONU.

TUNISIE Kaïs Saïed évoque "une possible" réinstauration du couvre-feu

Le président tunisien Kaïs Saïed a évoqué la possibilité de réinstaurer le couvre-feu sur tout le territoire tunisien en cas d'évolution de la situation épidémiologique dans le pays, ont rapporté des médias tunisiens.

Le chef de l'Etat tunisien a présidé, lundi, une réunion du conseil de sécurité nationale consacrée notamment à l'examen des mesures qui devraient être prises à la lumière des développements survenus sur les plans sanitaire, sécuritaire et social. A ce effet, le président tunisien a jugé "possible de réinstaurer un couvre-feu sur tout le territoire en cas d'évolution de la situation épidémiologique dans le pays (explosion de cas de contamination et de nombre de décès)", selon l'agence de presse tunisienne (TAP).

A l'occasion, il a invité les citoyens au strict respect du protocole sanitaire qui a été mis en place par les départements de la Santé, de l'Intérieur, des Affaires locales et de l'Environnement.

Saïed a assuré en outre qu'il a été convenu de permettre aux gouverneurs de décréter un confinement au niveau régional ou local, en cas de besoin, en coordination avec le pouvoir central. Au cours de cette rencontre, l'accent a été mis sur l'explosion du nombre de cas de contamination par le nouveau coronavirus ainsi que sur la montée "inquiétante" du nombre de décès. Par la même, le chef de l'Etat a insisté sur la nécessité d'identifier les raisons de la propagation rapide de l'épidémie et de mettre en place les mécanismes nécessaires pour endiguer le virus.

INDE

809 nouveaux décès en Inde au cours des 24h

L'Inde a enregistré 809 nouveaux décès dus au nouveau coronavirus (Covid-19), au cours des 24 dernières heures, a indiqué lundi le ministère indien de la Santé. D'après le ministère, le nombre de décès enregistrés est passé à 96 351, avec 809 nouveaux décès. Le pays a enregistré un total de

6 145 291 cas jusqu'à maintenant, dont 71 943 ces 24 dernières heures. En outre, 5 101 397 se sont rétablies. Selon le site Worldometers, l'Inde est le deuxième pays au monde, en terme de nombre de cas. Après avoir émergé dans la ville chinoise de Wuhan en décembre dernier, la Covid-19 s'est propagée dans

le monde entier. Le bilan global des décès des suites du nouveau coronavirus dépasse la barre d'un million, avec plus de 33,5 millions de cas confirmés dans le monde.

Cependant, il est à noter que plus de 24,8 millions de personnes se sont rétablies de la maladie.

COLOMBIE

5.147 nouveaux cas en 24 heures

Le ministère colombien de la Santé et de la Protection sociale a annoncé mardi que le nombre de cas d'infection au nouveau coronavirus dans le pays était passé à 818.203, avec 5.147 nouveaux cas recensés ces dernières 24 heures.

Il a ajouté avoir enregistré au cours de la même période 153 décès supplémentaires, portant le total à 25.641. Enfin, le nombre de guérisons est désormais de 722.536 à ce jour. Le plus grand événement

culturel du pays, le carnaval de Barranquilla, prévu début 2021, se tiendra en ligne en raison de l'épidémie, a annoncé lundi sa directrice, Carla Celia. "Le carnaval de Barranquilla ne se déroulera pas de manière traditionnelle.

Nous nous restructurons avec de nombreuses stratégies numériques et nous sommes sûrs que nous pourrions le célébrer de manière virtuelle", a-t-elle dit.

CANADA

Montréal et Québec passent en "alerte rouge" pendant 28 jours

Le Premier ministre du Québec a annoncé lundi de nouvelles restrictions pour les régions de Montréal et Québec qui passent au plus haut niveau d'alerte pendant 28 jours, alors que les cas de coronavirus ont fortement grimpé dans cette province. Les Québécois sont appelés à ne pas recevoir d'invités à leur domicile. Les bars, restaurants, cinémas, musées et bibliothèques notamment seront fermés du 1er au 28 octobre dans trois régions dont la métropole Montréal et la capitale Québec, passées au seuil d'alerte rouge. "Les chiffres sont sans appel: on doit prendre nos responsabilités, on doit prendre des décisions difficiles", a prévenu le Premier ministre François Legault lors d'une conférence de presse en annonçant, "le coeur gros", la fermeture de plusieurs secteurs de l'économie durant le

mois d'octobre. Le gouvernement travaille à "une formule pour aider financièrement" les propriétaires de ces commerces, a-t-il promis. Le Québec, qui compte plus de huit millions d'habitants, a annoncé lundi 750 nouveaux cas en une journée. La province la plus durement touchée par l'épidémie, notamment dans ses maisons de retraite lors de la première vague, est entrée "dans la deuxième vague", avait prévenu la semaine dernière, le directeur national de la santé publique. Le nombre de nouveaux malades, autour de la centaine fin août, n'a cessé de grimper depuis pour approcher le millier le week-end dernier, mais le nombre de décès restait stable (entre zéro et six par jour).

"Ce qu'on voit pour l'instant, c'est une augmentation importante des cas et on peut penser que dans plusieurs semaines, ça va

vouloir dire des augmentations importantes des hospitalisations et des décès", a expliqué M. Legault, ajoutant que la situation était "critique". M. Legault a précisé travailler à "une formule pour aider financièrement" les propriétaires de ces commerces. Les écoles et les commerces, salons de coiffure et hôtels resteront ouverts. "Notre objectif c'est d'abord de protéger les écoles", a indiqué M. Legault.

Le Québec "recommande fortement" d'éviter les déplacements entre les régions de la province. Province voisine et deuxième la plus touchée par la pandémie, l'Ontario a enregistré plus de 700 nouveaux cas, un record depuis le début de la pandémie qui a conduit les autorités à parler, elles aussi, de "deuxième vague". Au total, le Canada recensait lundi plus de 155.000 cas et 9.318 morts.

COOPÉRATION DIPLOMATIQUE

Pompeo va rencontrer à Tokyo ses homologues d'Australie, d'Inde et du Japon

Les ministres des Affaires étrangères des Etats-Unis, d'Inde, d'Australie et du Japon se réuniront la semaine prochaine à Tokyo pour discuter de la lutte contre le nouveau coronavirus et du renforcement de leur coopération, a annoncé mardi le gouvernement japonais. Les quatre nations ont formé un groupement stratégique informel sur la sécurité, connu sous le nom de "Quad" et destiné à promouvoir leur vision d'une région "Indo-Pacifique libre et ouverte", entre autres.

Participeront à la réunion du 6 octobre le secrétaire d'Etat américain Mike Pompeo, la ministre australienne des Affaires étrangères Marise Payne, le ministre indien des Affaires extérieures Subrahmanyam Jaishankar et le ministre japonais des Affaires étrangères Toshimitsu Motegi. Celui-ci a annoncé qu'il accueillerait ce

rare sommet quadrilatéral, le deuxième du genre après le premier qui s'est tenu à New York l'année dernière. "C'est le bon moment pour des ministres des Affaires étrangères partageant les mêmes idées de se réunir à Tokyo pour des entretiens en tête-à-tête, afin d'échanger des points de vue sur la manière de traiter les questions ayant émergé de la propagation du nouveau coronavirus, ainsi que les affaires régionales", a déclaré M.

Motegi à des journalistes.

Ce sera la première réunion internationale de niveau ministériel accueillie par le Japon depuis le début de la pandémie, et aussi depuis l'arrivée au pouvoir ce mois-ci du Premier ministre Yoshihide Suga, en remplacement de Shinzo Abe qui a démissionné pour raisons de santé.

CHINE

La partie continentale de la Chine signale douze nouveaux cas importés

La partie continentale de la Chine a signalé lundi douze nouveaux cas importés de COVID-19, portant le nombre total de cas importés à 2.835, a annoncé mardi la Commission nationale de la santé. Parmi les nouveaux cas importés, cinq ont été enregistrés à Shanghai, trois au Sichuan, trois au Shaanxi, et un au Fujian, a indiqué la commission dans son rapport quotidien. Sur l'ensemble des cas importés, 2.651 sont sortis de l'hôpital après leur rétablissement, et 184 sont toujours hospitalisés, dont deux dans un état grave, a précisé la commission.

Aucun décès n'a été rapporté parmi les cas importés. Par ailleurs, aucun nouveau cas de COVID-19 transmis localement n'a été signalé lundi sur la partie continentale de la Chine, selon la Commission.

Lundi, le nombre total de cas confirmés de COVID-19 sur la partie continentale avait atteint 85.384, dont 184 patients toujours hospitalisés. Au total, 80.566 personnes sont sorties de l'hôpital après leur rétablissement, et 4.634 sont décédées de la maladie sur la partie continentale, a indiqué la commission. Un cas suspect de COVID-19 a été rapporté sur la partie continentale, alors qu'un total de 7.729 contacts étroits étaient toujours en observation médicale, après que 254 personnes ont quitté l'observation médicale lundi, selon la commission. Le même jour, 26 nouveaux cas asymptomatiques, tous importés, ont été recensés, et deux cas asymptomatiques ont été reclassés comme cas confirmés.

La commission a indiqué que 376 cas asymptomatiques, dont 374 importés, étaient toujours en observation médicale.

Selon le bilan établi lundi en fin de journée, 5.075 cas confirmés, dont 105 décès, avaient été recensés dans la Région administrative spéciale (RAS) de Hong Kong, ainsi que 46 cas confirmés dans la RAS de Macao et 513 cas, dont sept décès, à Taïwan. Au total, 4.790 patients à Hong Kong, 46 à Macao et 482 à Taïwan sont sortis de l'hôpital après leur rétablissement.

HÉMORROÏDES QUAND ET COMMENT OPÉRER ?

Souvent taboues, les hémorroïdes sont surtout douloureuses. Quand l'intervention s'avère inéluctable, une technique novatrice, Rafaelo, utilisant la radiofréquence permet de traiter les hémorroïdes internes en quelques minutes seulement.

Sujet tabou, les hémorroïdes sont pourtant banales. D'ailleurs, nous en avons tous, souvent sans le savoir. Mais sous l'effet d'une constipation chronique, d'efforts de poussée répétés ou de station assise prolongée, des artères, veines ou fibres musculaires situées dans l'anus ou le rectum peuvent gonfler, descendre dans le canal anal et saigner. Ces hémorroïdes internes ne sont ni contagieuses ni douloureuses, ne s'infectent pas et ne dégèrent pas en cancer, mais sont parfois très gênantes.

Avant l'opération, lutter contre la constipation

La première cause de soucis d'hémorroïdes est un transit paresseux. Pour les prévenir, il faut donc manger davantage d'aliments riches en fibres. On peut aussi compléter avec des mucilages, des régulateurs doux du transit (psyllium, gomme guar...) à prendre chaque jour. La dose nécessaire varie selon les personnes.

En vente libre en pharmacie, ces médicaments sont sans risque : ils ne passent pas dans le sang et agissent comme de bonnes fibres, sans provoquer de ballonnements. Attention en revanche, les laxatifs irritants (Fucal, Dulcolax, ou à base de plantes...), également en vente libre, ne doivent pas être utilisés au long cours. Dans la moitié des cas, cela suffit pour que des hémorroïdes peu importantes (grades 1 et 2) dégonflent. Dans les autres cas, ou si elles sont plus volumineuses, un gastro-entérologue ou proctologue devra sans doute intervenir. En attendant, prendre un anti-inflammatoire (ibuprofène, sauf en cas de grossesse) et demander au pharmacien des suppositoires ou une pommade zinc/hémorroïdaire (avec de l'oxyde de zinc), pour limiter les saignements, ou des anesthésiques locaux, pour calmer la douleur.



Qu'est-ce que la ligature ?

Si elles ne sont pas trop importantes, il est possible de ligaturer le paquet d'hémorroïdes (nous avons tous 3 ou 4 paquets d'hémorroïdes) en posant un élastique à sa base pour le priver de sang. Cette intervention indolore se pratique sans anesthésie chez un proctologue. L'élastique tombe au bout de quelques jours, et la plaie guérit en une à deux semaines : l'hémorroïde remonte alors au-dessus du canal anal. S'il y a plusieurs paquets d'hémorroïdes, on effectue une autre ligature un mois plus tard.

Dans 10 % des cas, cela peut être douloureux pendant 24 à 48 heures, et si on ne traite pas la cause (constipation), on s'expose à des récurrences. Lorsque la gêne est due aux saignements, on préférera délivrer un courant infrarouge (photoacoagulation)

sur l'hémorroïde. Une à deux semaines plus tard, la croûte de la coagulation tombe et s'évacue spontanément. En détruisant les petits vaisseaux, on limite les saignements, mais ce n'est pas toujours efficace et plusieurs séances sont nécessaires.

Quelles techniques chirurgicales ?

Lorsque ces traitements ne suffisent pas (5 à 6 % des cas), que les hémorroïdes sont plus importantes ou qu'elles sortent de l'anus, il faut généralement avoir recours à des techniques plus invasives. Elles sont efficaces, mais impliquent des soins post-opératoires et une reprise d'activité progressive.

La première, l'anopexie circulaire (technique dite de Longo), consiste à «agrafer» les artères qui nourrissent les hémor-

roïdes, après les avoir remontées dans le rectum pour les maintenir en place à cet endroit. Elle se pratique sous anesthésie générale.

L'opération nécessite un arrêt de travail d'une à trois semaines, une prescription d'antidouleur et d'anti-inflammatoires et rend les rapports anaux impossibles pendant un an.

Autre solution : retirer totalement les hémorroïdes (hémorroïdectomie), là encore sous anesthésie générale. Les suites de cette intervention peuvent être douloureuses et un arrêt de travail de trois semaines s'impose.

Rafaelo, une technique innovante et prometteuse

Depuis peu, une nouvelle intervention, la procédure Rafaelo, révolutionne la prise en charge des hémorroïdes internes, dans une vingtaine de centres en France. Basée sur l'utilisation de la radiofréquence, comme dans le traitement des varices, elle permet d'obtenir des résultats tout aussi satisfaisants trois mois après l'opération, mais avec moins de douleurs et surtout aucun arrêt de travail. Sous anesthésie générale (à l'hôpital ou en clinique), après l'injection d'un mélange d'anesthésique et de sérum physiologique entre le muscle et l'hémorroïde, l'électrode délivre les ondes de radiofréquence pendant 10 à 20 secondes sous, puis sur l'hémorroïde. Celle-ci va alors commencer à se rétracter et se dessécher « comme un pruneau ».

Un mois plus tard, les croûtes tombent et s'évacuent spontanément par l'anus. Le Dr Tarrerias y voit de nombreux avantages : l'intervention s'effectue en ambulatoire dans la journée ; les suites sont moins douloureuses ; il n'y a pas de plaie cutanée, pas de soins post-opératoires, et l'on peut reprendre ses activités dès le lendemain.

LES BONS RÉFLEXES POUR SOULAGER LES SYMPTÔMES

Ca vous dérange, ça vous fait mal ? Voici 9 astuces qui devraient vous soulager si vous souffrez d'hémorroïdes.

Pour diminuer la pression sur les veines hémorroïdaires

Lavez-vous souvent de votre siège au bureau et faites quelques pas afin de relancer la circulation sanguine. Ne restez pas sécher longtemps assis aux toilettes. Dans cette position, les muscles de l'anus se relâchent.

Pour réduire les démangeaisons

Lavez-vous en utilisant un savon très gras, sans tomber dans l'excès d'hygiène responsable d'irritation. Ne restez pas sécher – l'humidité aggrave l'irritation – en évitant les frottements d'une serviette, utilisez un sèche-cheveux à distance. Après être

allé à la selle, nettoyez la région anale. Utilisez du papier humidifié avec de l'eau ou mieux, avec de la lotion à l'hamamélis. Vous pouvez aussi opter pour des lingettes de bébés sans alcool et jetables.

Bon à savoir : il existe de très chic WC-douches japonais. Leur particularité : un jet d'eau vous rince le postérieur, suivi d'un séchage à air chaud récommandé.
Où ? Boutique Le Trône, 85 rue d'Assas, 75006 Paris. Tél. : 01 42 45 01 73. Premier prix : environ 900€. Toto, Inax, Geberit...

Pour soulager les crises

Prenez des bains de siège 3 ou 4 fois par jour pendant 10 à 15 minutes.

Pour soulager la douleur

Une astuce consiste à appliquer un gla-

çon glissé dans un préservatif (ou dans un sac plastique...) sur votre hémorroïde.

Pour éviter d'aggraver la situation

Ne soulevez pas d'objets lourds ou encombrants.

Pour lutter contre la constipation

Marchez d'un bon pas, cela stimule les intestins paresseux et renforce les muscles de la région anorectale. 20 minutes par jour suffisent : descendez une station avant votre arrêt de bus habituel, promenez le chien un peu plus longtemps, faites une promenade digestive.

Lors d'un voyage en avion

Prévoyez un coussin pour vous assoier et toutes les deux heures, levez-vous pour

faire quelques pas. La pressurisation de l'appareil s'accompagne d'une baisse de la pression d'oxygène dans le sang qui risque d'aggraver vos soucis.

Remède de grand-mère : les cataplasmes de tisane de poireaux

La feuille de poireau a des vertus antispasmodiques et cicatrisantes. Appliquée en pansement, elle pourrait vous soulager.

La recette : faites cuire douze poireaux dans 2 litres d'eau. Filtrez, ne buvez pas, mais appliquez le liquide en compresses sur toute la région anale. Laissez agir une heure et nettoyez en prenant un bain de siège. Le soir, il est recommandé de lever les hémorroïdes avec une eau argileuse légèrement salée – l'argile absorbe les toxines – avant d'appliquer un nouveau cataplasme de tisan.

**Hémorroïdes :
de nouvelles
solutions**

Une gêne, des démangeaisons, une boule au niveau de l'anus, des saignements au moment d'aller à la selle... Ces signes évoquent un problème d'hémorroïdes dont, bien souvent, on n'ose pas parler au médecin. À tort, car de plus en plus d'alternatives existent pour être soulagé.

« Le premier traitement de la maladie hémorroïdaire consiste à réguler le transit par des laxatifs doux et en modifiant son alimentation avec un apport supplémentaire de fibres », explique le Dr Thierry Higuero, gastro-entérologue et proctologue. À cela, on associe en cure courte des phlébotoniques, des topiques sous forme de crème et suppositoires et, en cas de douleur, des antalgiques (type paracétamol). En cas d'échec de ce traitement, il faut consulter un spécialiste. Le proctologue peut « cautériser les hémorroïdes » à l'aide d'un rayonnement infrarouge. Ce traitement indolore, particulièrement indiqué en cas de saignements, nécessite trois séances à quatre semaines d'intervalle, avec une efficacité comprise entre 70 et 90% à un an. Autre solution, une ligature élastique des hémorroïdes, plus efficace dans la durée, mais pouvant occasionner des douleurs et des saignements.

Les hémorroïdes sont des formations vasculaires normales se trouvant dans la partie haute du canal anal (hémorroïdes internes) et au niveau de la marge anale (hémorroïdes externes). Deux facteurs les favorisant sont bien identifiés : les troubles du transit, en particulier la constipation chronique, et la grossesse. Néanmoins, il est primordial de consulter son médecin pour confirmer le diagnostic, car d'autres maladies peuvent être prises à tort pour des hémorroïdes : fissure anale, IST (infections sexuellement transmissibles), cancer.

TROIS TECHNIQUES CHIRURGICALES POUR TRAITER LES HÉMORROÏDES
Si le traitement instrumental a échoué ou si les hémorroïdes sont en permanence, la solution est chirurgicale. Trois modalités sont possibles. « Le patient doit être informé des avantages, inconvénients des différentes techniques, précise le Dr Thierry Higuero. Le choix de la technique, dictée par l'importance de la maladie hémorroïdaire, revient au proctologue. »

Retirer les hémorroïdes : C'est le geste opératoire le plus ancien et le plus connu du grand public. L'opération a mauvaise réputation, car elle s'avère assez douloureuse, notamment lors des soins postopératoires. Elle nécessite deux à trois jours d'hospitalisation et un mois d'arrêt de travail. Mais cela reste aujourd'hui la solution la plus efficace.

Couper et agraffer (grâce à une pince mécanique) une collerette de miquisque juste au-dessus des hémorroïdes, les remanant ainsi dans le rectum. « C'est la deuxième technique qui a émergé ces dernières années », souligne le Dr Thierry Higuero.
Ligature des artères hémorroïdaires sous contrôle doppler (DGHAL) : Cette dernière technique arrivée dans les cabinets des proctologues consiste à repérer, grâce à un doppler, les vaisseaux qui alimentent les hémorroïdes et à les sutureux. Ainsi, moins de sang arrive dans les hémorroïdes, qui se « dégonflent ». Enorme avantage : elle ne nécessite aucun arrêt de travail pour la majorité des patients.

COMMENT SOULAGER UNE CRISE D'HÉMORROÏDES ?

Anodines mais parfois très douloureuses et particulièrement gênantes, les crises hémorroïdaires peuvent être favorisées par plusieurs facteurs : chaleur, alimentation, changement d'horaires... Comment soulager rapidement des hémorroïdes douloureuses ? Et quand ça ne fait pas mal. Les conseils du Dr Philippe Godeberge, gastro-entérologue.

Contrairement à ce que l'on croit souvent, les hémorroïdes sont des structures anatomiques normales situées dans le canal anal. Elles sont formées de petits coussins vasculaires qui renforcent l'élasticité de ce dernier. Quand une thrombose (caillot), une inflammation ou une congestion apparaissent au sein de ces veines, on parle de crise hémorroïdaire. Celle-ci est toujours bénigne, ce qui ne veut pas dire indolore... Surtout si elle a tendance à se répéter !

SI VOUS AVEZ DU SANG ROUGE ET UNE SENSATION DE PESANTEUR, POMMADE OU SUPPOSITOIRE

Ce type de crise concerne les hémorroïdes internes (« l'intérieur de l'anus »). Elles se manifestent par un saignement de sang rouge vif qui tache le papier toilette, ou qui éclabousse la cuvette, souvent associé à une sensation d'inconfort ou de pesanteur, précise le Dr Philippe Godeberge, gastro-entérologue. « Sauf si le saignement est important, ce n'est pas inquiétant et on peut attendre la fin des vacances, par exemple. Mais il faudra consulter pour confirmer le diagnostic, même si le saignement s'est arrêté. » Outre la prise d'antalgique, rarement nécessaire ici, le traitement consiste à appliquer une crème (pommade ou suppositoire) et surtout à régulariser le transit.



Les veinotoniques à base de diosmine ou de ginkgo biloba, pris à forte dose pendant quelques jours, peuvent atténuer les symptômes et réduire la durée de la crise. « Il arrive parfois qu'une protubérance sorte à l'extérieur de l'anus au moment de la défécation. Si elle ne rentre pas seule, essayez de la réintégrer au cours de la toilette, conseille le spécialiste. Évitez les efforts importants, notamment ceux qui entraînent des contractions abdominales, gymnastique sur la plage ou planche à voile, au moins pendant la crise. » Mais le mieux, c'est encore de la prévenir en luttant contre son

principal facteur déclenchant : les troubles du transit.

SI VOUS RESSENTEZ UNE BOULE QUI FAIT TRÈS MAL : CRÈME ET ANTALGIQUE

« Si vous sentez une boule à l'extérieur de l'anus qui ne saigne pas et qui fait très mal, c'est probablement une thrombose. Si vous n'avez aucun autre symptôme, notamment pas de fièvre, ce n'est pas grave, assure le Dr Godeberge.

Le caillot se résorbera en quelques jours, « si vous y êtes sujet, prenez votre traitement habituel. Sinon, demandez au pharmacien une crème apaisante pour une

application locale deux ou trois fois par jour. Et lutez contre la constipation, qui entretiendrait le processus. « N'oubliez pas de prendre des antalgiques, insiste le spécialiste, du paracétamol de préférence, jamais d'aspirine, qui peut faire saigner. Au retour de vacances, n'oubliez pas de consulter, même si les symptômes ont disparu afin de confirmer le diagnostic et de vérifier l'absence de maladie sous-jacente. »

3 REMÈDES INDISPENSABLES POUR TRAITER LES HÉMORROÏDES

Une crème apaisante
Type Proctolol® ou Titano-réline® (sans anesthésique allergisant) : à appliquer matin et soir et après chaque selle.

Un laxatif doux
Contre la constipation, du psyllium (Parapsyllium®, Transilane®...) ou du macrogol (Forlas®...); un sachet dilué dans un grand verre d'eau, à boire avant le dîner de préférence.

Un antalgique
Du paracétamol (Doliprane®...), voire du tramadol (sur prescription uniquement) : à prendre en cas de thrombose (caillot).

Ainsi qu'un phlébotonique (diosmine ou ginkgo biloba, type Ginkorin®) en cas de crises hémorroïdaires internes fréquentes, à prendre de façon préventive durant tout le séjour.

UTILISER SON SMARTPHONE AIX TOILETTES, UNE MAUVAISE IDÉE...

L'habitude de consulter son smartphone sur les toilettes pourrait favoriser la survenue de crise d'hémorroïdes, avertissent des médecins britanniques.

Les adeptes des pauses toilettes scotchés à leur téléphone pourraient bien revenir sur leur habitude à lire la mise en garde de médecins britanniques. Dans le tabloïd The Sun, ceux-ci avertissent les accros à leur téléphone portable du risque de développer des hémorroïdes. En cause, non pas l'activité en elle-même mais la durée. Le fait de rester trop longtemps en position assise sur le siège des toilettes augmente la pression sur les veines de l'anus ou du rectum, exposant aux crises hémorroïdaires.

Les hémorroïdes désignent un réseau de vaisseaux artériels et veineux (externe et internes, situés respectivement sous la peau et sous l'orifice de l'anus) présents naturellement au niveau du canal anal. Lorsqu'ils sont gonflés et irrités, on parle de crise hémorroïdaire. Celle-ci, très douloureuse, dure de deux à quatre jours.

LE SMARTPHONE, NOUVEAU FACTEUR DE RISQUE DE CRISE D'HÉMORROÏDE

Le smartphone s'ajouterait donc à la liste des facteurs de risque de crise d'hémor-



roïdes, comme l'explique le Dr Sarah Jarvis, médecin généraliste au journal britannique : « La constipation et les efforts pour faire caca sont un facteur de risque majeur d'hémorroïdes - en plus de la grossesse, de la toux chronique et du vieillissement. Mais il en va de même pour les longues assises sur les toilettes ». Certains, l'habitude de regarder son smartphone aux toilettes s'est substituée à la lecture d'une revue ou d'un bon ouvrage. À défaut de débrancher complètement, le médecin déconseille aux nomophobes (accros à leur portable) de faire défiler les applications sur son smartphone, afin de ne pas rester trop longtemps assis. Pour prévenir les crises hémorroïdaires, la praticienne rappelle certains bons gestes : « Renforcez votre alimentation avec beaucoup de fibres, buvez suffisamment d'eau, faites de l'exercice régulièrement ».

La sédentarité, le surpoids et l'obésité, la consommation d'alcool ou de plats épicés, la constipation, la grossesse et l'accouchement sont des facteurs favorisant les crises d'hémorroïdes.

Tout le monde peut souffrir de symptômes liés aux hémorroïdes, mais les troubles sont plus fréquents entre 40 et 65 ans, selon ameli.fr.

CÔTE D'IVOIRE A l'approche de l'élection présidentielle, l'ONU appelle à préserver l'unité et la paix

Aux termes d'une visite d'une semaine en Côte d'Ivoire, le représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, Mohamed Ibn Chambas, a exhorté les Ivoiriens à agir "en synergie et en concertation pour préserver l'unité et la paix" à quelques semaines de l'élection présidentielle.

Le représentant spécial, dont le bureau se trouve à Dakar, au Sénégal, a conclu dimanche une mission pré-électorale de sept jours en Côte d'Ivoire où doit se tenir l'élection présidentielle dans un peu plus d'un mois (le 31 octobre).

L'objectif de la visite de M. Chambas était de réaffirmer l'attachement des Nations Unies à l'organisation d'une élection présidentielle "pacifique, inclusive, transparente et crédible".

Un vœu qu'avait formulé le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, le mois dernier, après les violences qui se sont produites en Côte d'Ivoire dans le contexte de manifestations contestant la possibilité pour le président ivoirien, Alassane Ouattara, de briguer un troisième mandat.

Le 14 septembre dernier, la haute commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Michelle Bachelet, avait affiché sa préoccupation concernant la situation en Côte d'Ivoire où le processus électoral avait, selon elle, commencé dans "un climat politique tendu et sur fond de déclencheurs de violence préexistants liés à des questions de nationalité, de clivages régionaux et ethniques toxiques, d'inégalités économiques, de discrimination et d'impunité pour les crimes passés".

Le représentant spécial a tenu lors de sa visite en Côte d'Ivoire à encourager les parties prenantes à œuvrer ensemble en faveur de la paix et de la stabilité.

Au cours de sa mission, l'envoyé onusien a rencontré le président Ouattara et s'est entretenu avec plusieurs de ses ministres dont le premier ministre et les ministres en charge de l'administration, et celui de la sécurité et de la protection civile.

Il a également eu des séances de travail avec le Conseil constitutionnel, la Commission électorale indépendante (CEI), le Conseil national des droits de l'homme (CNDH), les candidats à l'élection présidentielle, les partis politiques, ainsi que le président de l'ex-Commission dialogue, vérité et réconciliation et des organisations de la société civile. M. Chambas a aussi rencontré, le groupe informel des partenaires au développement, ainsi que l'équipe pays des Nations Unies en Côte d'Ivoire.

ZIMBABWE Le Zimbabwe accuse les pays occidentaux de fomenter des actes de déstabilisation avec les partis d'opposition

Le gouvernement zimbabwéen a accusé lundi certains pays occidentaux de chercher, en collaboration avec des partis d'opposition et des groupes de la société civile, à déstabiliser le pays par des moyens violents.

Le ministre d'Etat à la sécurité nationale, Owen Ncube, a déclaré aux journalistes que des gouvernements occidentaux travaillaient avec des "éléments incontrôlés" à former des milices violentes et à faire entrer en contrebande des armes dans le pays. "La sécurité et la stabilité du

Zimbabwe sont actuellement assiégées par un certain nombre de menaces fomentées par des acteurs intérieurs et extérieurs", a fait remarquer M. Ncube, qui a refusé de répondre aux questions des journalistes à l'issue de cette conférence de presse.

"Nous surveillons les tentatives pour plonger le Zimbabwe dans le chaos. Certains éléments incontrôlés parmi nous conspiraient avec des gouvernements occidentaux hostiles pour faire entrer des armes à feu en contrebande et établir des prétendus

comités de résistance démocratique qui ne sont que des milices violentes", a-t-il dit. Les services de sécurité du pays prendront des "mesures concrètes" pour répondre à ces menaces, a annoncé le ministre d'Etat.

Certaines ambassades occidentales, le mouvement d'opposition de l'Alliance MDC, des organisations de la société civile, des associations étudiantes et des ex-membres en exil du précédent gouvernement zimbabwéen figurent parmi les entités qui contribuent à ce plan de déstabilisa-

tion, selon M. Ncube. Les actes commis pour semer le chaos comprennent des faux enlèvements et la propagation de mensonges sur les médias sociaux. "En tant que services de sécurité nous savons et nous sommes conscients qu'ils ne verront jamais rien de ce qui est fait au Zimbabwe d'un bon œil tant que la réforme agraire n'aura pas été abrogée et tant que l'opposition ne sera pas revenue au pouvoir", a-t-il souligné.

APS

ALIMENTATION EN AFRIQUE Les pertes alimentaires en Afrique subsaharienne atteignent 4 milliards de dollars par an (FAO)

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a estimé lundi que les pertes alimentaires en Afrique subsaharienne s'élevaient à 432 milliards de shillings kényans (environ 4 milliards de dollars) par an.

Dans un communiqué publié à la veille de la toute première Journée internationale de sensibilisation aux pertes et gaspillages alimentaires qui sera célébrée mardi, la FAO a appelé les pays africains à renforcer leurs efforts et à encourager les investissements du secteur privé pour réduire les pertes et le gaspillage alimentaires.

Selon Abebe Haile-Gabriel, sous-directeur général de la FAO et représentant régional pour l'Afrique, la pandémie de COVID-19 a déclenché un appel au réveil pour la nécessité de transformer radicalement nos systèmes alimentaires pour les rendre plus efficaces et durables pour les personnes et la planète.

"S'attaquer aux pertes et gaspillages alimentaires



Afrique, et en particulier à la réduction des pertes après récolte, est essentiel pour atteindre cet objectif", a-t-il souligné à la veille de la journée internationale.

Selon la FAO, une grande majorité des pertes alimentaires à travers l'Afrique se produit entre la récolte et les points de vente, tandis que très peu de produits alimen-

taires sont gaspillés par les consommateurs après l'achat.

D'après M.

Haile-Gabriel, certaines des principales causes de perte alimentaire en Afrique sont le manque d'installations de chaîne du froid, en particulier pour les denrées périssables, des installations de stockage peu fiables et

inadéquates et des compétences de transformation agro-alimentaire insuffisantes parmi les communautés de petits exploitants agricoles.

Par ailleurs, a montré une analyse de la FAO, la pandémie de COVID-19 a poussé les consommateurs de nombreux pays à faibles revenus à n'acheter que des produits de base et des produits non périssables, ce qui entraîne souvent le gaspillage de denrées périssables sur les marchés.

Le rapport a aussi indiqué que les mesures de distanciation physique dans certains pays ont réduit le nombre de clients sur les marchés, entraînant dans le même temps une augmentation des pertes alimentaires et une réduction des revenus des commerçants.

TOGO Le président Faure Gnassingbé nomme une femme Premier ministre

Le chef de l'Etat togolais, Faure Gnassingbé, a nommé Victoire Dogbé Tomegah, au poste de Premier ministre en remplacement de Komi Sédom Kloussou, qui a démissionné vendredi dernier, ont rapporté mardi des médias.

C'est la première fois dans l'histoire politique du pays qu'une femme soit nommée à ce poste de Premier ministre.

Née en 1959 et mère de 3 enfants, Victoire Dogbé Tomegah était jusque-là directrice de cabinet de la présidence de la République togolaise et cumulait avec ce poste celui du ministre du Développement, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes.

Diplômée en marketing et spécialisée en "General Management Finance", la nouvelle patronne de la primature au Togo, fut fonctionnaire des Nations Unies avant de rejoindre, en 2005, le gouvernement de Faure Gnassingbé à son arrivée au pouvoir en avril de la même année.

Elle a été promue 3 ans plus tard, c'est à dire en 2018 comme directrice de Cabinet de Faure Gnassingbé, poste qu'elle a gardé jusqu'à ce jour.

Maintenant Premier ministre, elle doit former dans un délai court son 1er gouvernement et reprendre les urgences actuelles d'un gouvernement gérées par son prédécesseur, notamment la pandémie de la Covid 19.

Le Premier ministre togolais Komi Sédom Kloussou et son gouvernement ont démissionné vendredi soir.

PALESTINE

La Palestine souffre d'une crise budgétaire causée par le manque d'aide étrangère, selon son PM

Le Premier ministre palestinien Mohammed Shtayyeh a déclaré lundi que la Palestine souffrait d'une crise budgétaire causée par le manque d'aide étrangère au cours des derniers mois.

"Tout s'est arrêté, et les Etats arabes n'ont pas respecté leurs décisions relatives au réseau arabe de sécurité financière destiné à protéger la Palestine contre le chantage", a dit M. Shtayyeh lors de la réunion hebdomadaire du gouvernement tenue en ligne à Ramallah. Les Etats-Unis donnaient 500 millions de dollars par an et les Etats arabes 350 millions, a-t-il noté. En outre, depuis son émergence en mars, la pandémie de COVID-19 a provoqué une baisse de 60% des



revenus nationaux tandis que les Palestiniens ont refusé les recettes fiscales mensuelles d'1,2 million de nouveaux shekels (350.000 dollars) d'Israël après son projet d'annexion de parties de la Cisjordanie, a ajouté le Premier ministre. Selon M. Shtayyeh, son gouvernement a contracté des prêts d'une valeur de 400 millions de nouveaux shekels auprès des banques palestiniennes pour couvrir le coût mensuel des salaires de 350.000 employés dans les territoires palestiniens.

USA

La famille d'un Afro-Américain tué par la police reçoit 20 millions de dollars

La famille d'un Afro-Américain tué par un policier alors qu'il était noté recevra 20 millions de dollars de dédommagement au terme d'un accord passé avec les autorités, a annoncé lundi l'avocat de la famille.

William Murphy a salué un "accord historique" avec le comté de Prince George (Maryland), près de Washington, dont le montant est l'un des plus élevés pour une bavure policière aux Etats-Unis. William Green, 43 ans, avait été touché de six balles le 27 janvier alors qu'il était dans une voiture de police, les mains menottées dans les dos.

Il est décédé le lendemain de ses blessures à l'hôpital. Il avait été arrêté par un policier, Michael Owen, pour un accident de la circulation. L'agent avait

expliqué avoir tiré en état de légitime défense sur William Green alors que celui-ci tentait de prendre son arme.

Michael Owen, qui ne portait pas de caméra-piéton lors de l'incident, a été depuis licencié de la police et inculpé d'homicide. "C'est un accord historique qui reflète la nature haineuse, brutale et insensée de ce qui est arrivé à M. Green", a commenté William Murphy lors d'une conférence de presse.

L'avocat a notamment fustigé le manque de réactivité de la police du comté alors que le policier, également Afro-Américain, avait fait l'objet de deux signalements pour violences quelques mois auparavant, selon une enquête du Washington Post. "Il y a une tendance terrible de violence insensée, des choses dans son passé qui étaient

terrifiantes", a-t-il affirmé. La directrice du comté de Prince George, Angela Alsbrooks, a "accepté la responsabilité" de la mort de William Green.

"Quand nous sommes en faute, nous prenons nos responsabilités", a-t-elle déclaré. Cet accord intervient deux semaines après celui passé entre la mairie de Louisville dans le Kentucky et la famille de Breonna Taylor, une jeune Afro-Américaine tuée en mars lors d'une perquisition controversée, qui a reçu 12 millions de dollars de dédommagement. William Murphy avait déjà négocié un accord de 6,4 millions de dollars entre la ville de Baltimore et la famille de Freddie Gray, un jeune Afro-Américain mort dans des circonstances troublantes après son arrestation en 2015.

L'équipe de campagne de Trump accusée d'avoir dissuadé des Afro-américains de voter en 2016

L'équipe de campagne numérique de Donald Trump a tenté de dissuader des millions d'Afro-américains de voter à l'élection présidentielle américaine de 2016, accusent des journalistes de la chaîne de télévision britannique Channel 4 News dans une enquête diffusée lundi. Les journalistes d'investigation de la chaîne affirment avoir obtenu un fichier utilisé par l'équipe de campagne il y a 4 ans, qui concerne près de 200 millions d'électeurs américains, classés en différentes catégories afin de pouvoir leur envoyer des publicités ciblées sur les réseaux sociaux. Parmi ceux-ci, plus de 3,5 millions d'Afro-américains ont été placés dans une catégorie baptisée "dissuasion", avec pour objectif de les pousser à s'abstenir de voter, selon Channel 4 News. Les Afro-américains étaient bien plus nombreux que d'autres communautés à être visés par cette stratégie, selon les journalistes qui expliquent qu'en Géorgie, par exemple, bien que les noirs représentent 32% de la population, ils constituaient 61% des membres de la catégorie d'électeurs à dissuader.

"Cette stratégie a précédé un effondrement du vote noir dans des Etats-clés comme le Wisconsin", avant la victoire finale de Donald Trump, souligne un des enquêteurs. La campagne

numérique du candidat républicain en 2016 a inclus une équipe de la société britannique Cambridge Analytica, qui avait été accusée par Channel 4 et d'autres médias d'avoir collecté et exploité sans leur consentement les données personnelles d'utilisateurs de Facebook à des fins politiques. Brad Parscale, directeur de la campagne numérique de Trump en 2016, a assuré que son équipe n'avait pas ciblé les électeurs noirs. "Je dirais que je suis presque sûr à 100% que nous n'avons mené aucune campagne qui ciblait les Afro-Américains", a-t-il déclaré aux journalistes de PBS Frontline. Mais les enquêteurs de Channel 4 News affirment avoir vu un document confidentiel dans lequel Cambridge Analytica reconnaît avoir ciblé les Afro-américains. Channel 4 News cite aussi des publicités négatives destinées à décourager le vote en faveur de Hillary Clinton telle que des vidéos, dans lesquelles la candidate démocrate qualifiée des jeunes noirs de "super prédateurs", vidéos vues des millions de fois sur Facebook. Cité par Channel 4 News, Jamal Watkins, vice-président de la NAACP, principale organisation de défense des droits civiques des Afro-Américains, s'est dit "choqué" et "troublé" par ces révélations.

BOLIVIE

Démission de trois ministres du gouvernement intérimaire

Les ministres boliviens de l'Economie, du Travail et du Développement productif ont annoncé lundi leur démission du gouvernement intérimaire, à moins d'un mois des élections générales dans le pays andin. Le ministre de l'Economie Oscar Ortiz a indiqué en conférence de presse avoir été poussé à la démission. "Ils ont décidé de désigner une autre personne" (l'ancien ministre de la Planification Branko Marinkovic, NDLR), a-t-il déclaré, soulignant des divergences avec le gouvernement de la présidente par intérim Jeanine Añez. Le ministre du Travail, Oscar Mercado, a pour sa part annoncé sa démission sur Twitter.

"Avec la satisfaction du devoir accompli, j'ai remis ma démission", a-t-il écrit. Le ministre du Développement productif,

Abel Martínez, a fait de même, sans que le nom de son remplaçant soit à ce jour connu. Selon M.

Ortiz, le désaccord tourne autour d'une décision du gouvernement de restituer des actions de l'entreprise publique d'électricité Elfec à un ancien actionnaire privé, la Cooperativa de Teléfonos de Cochabamba. La société avait été nationalisée par l'ancien président de gauche Evo Morales en mai 2010. Le ministre de l'Intérieur, Arturo Murillo, a lui-même reconnu qu'"effectivement, la question de l'Efec (avait) généré de nombreuses frictions" au sein du gouvernement.

M. Morales a jugé sur Twitter que la restitution des actions d'Efec "est non seulement inconstitutionnelle, mais constitue une grave attaque contre la

chaîne de production et de distribution d'électricité". Jeanine Añez a été désignée présidente par intérim après la démission d'Evo Morales (2006-2019) en novembre 2019.

Un mois plus tôt, ce dernier s'était proclamé vainqueur de la présidentielle pour un quatrième mandat, mais l'opposition avait crié à la fraude. Après des semaines de manifestations, le président avait démissionné et fui la Bolivie. Il est désormais réfugié en Argentine.

De nouvelles élections générales sont prévues le 18 octobre.

Quelque 7,3 millions de Boliviens sont appelés aux urnes pour élire le président, le vice-président et renouveler la totalité du Parlement : 130 députés et 36 sénateurs.

CONFLIT AU NAGORNY KARABAKH

26 combattants de plus tués, selon les autorités locales

Vingt-six séparatistes arméniens du Nagorny Karabakh de plus ont été tués lors d'affrontements lundi soir avec les forces azerbaïdjanaises, portant le bilan à 84 décès, selon les autorités locales. "Vingt-six soldats de l'Armée de défense du Karabakh sont morts" au combat, a indiqué dans un communiqué le "ministère de la Défense" de cette enclave séparatiste, alors que la bataille continuait de faire rage au sud et au nord-est de la ligne de front. Sur le terrain, la situation était floue lundi, les autorités du Nagorny Karabakh disant avoir regagné des positions perdues la veille, quand l'Azerbaïdjan affirmait avoir encore progressé, utilisant "roquettes, artillerie et aviation". Après des semaines de rhétorique guerrière, l'Azerbaïdjan a affirmé avoir déclenché dimanche une "contre-offensive" à la suite d'une "agression" arménienne.

Le Premier ministre arménien Nikol Pachinian a accusé en retour l'Azerbaïdjan d'avoir "déclaré la guerre au peuple arménien". La Russie, la France et les Etats-Unis - les trois médiateurs du conflit au sein du Groupe de Minsk - ont appelé sans succès à un cessez-le-feu et à des négociations. Tous les efforts de médiation depuis près de 30 ans ont échoué à régler ce conflit et des flambées de violence interviennent régulièrement au Nagorny Karabakh. Les deux Etats ont décrété la loi martiale dimanche et l'Arménie a décrété la mobilisation générale. L'Azerbaïdjan impose un couvre-feu dans une partie du pays, notamment sa capitale. L'Azerbaïdjan, pays turcophone à majorité chiite, réclame le retour sous son contrôle du Nagorny Karabakh, province montagneuse peuplée majoritairement d'Arméniens, chrétiens, dont la sécession en 1991 n'a pas été reconnue par la communauté internationale.

Le chef de l'ONU exhorte les dirigeants de l'Azerbaïdjan et de l'Arménie à un cessez-le-feu lors d'appels téléphoniques

Le secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, a appelé lundi les dirigeants azerbaïdjanais et arméniens à prendre des mesures immédiates pour mettre en place un cessez-le-feu. "Le secrétaire général s'est entretenu aujourd'hui avec Ilham Aliyev, président de la République d'Azerbaïdjan et Nikol Pashinyan, Premier ministre de l'Arménie", selon une note de presse publiée par le porte-parole du chef des Nations Unies, Stéphane Dujarric.

"Le secrétaire général a exprimé sa grave préoccupation concernant les affrontements en cours le long de la ligne de contact dans la zone de conflit du Haut-Karabakh.

Il a exhorté les deux dirigeants à prendre des mesures immédiates pour établir un cessez-le-feu et reprendre les négociations afin de prévenir l'instabilité dans la région", a-t-il déclaré.

Il a ajouté que "le secrétaire général a réitéré son soutien total au rôle important des coprésidents du Groupe de Minsk de l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe), soulignant la nécessité pour les parties de travailler avec eux pour reprendre les négociations sans délai ni conditions préalables". Les forces d'Arménie et d'Azerbaïdjan ont poursuivi les combats dans la zone de conflit du Haut-Karabakh pour une deuxième journée lundi, malgré les appels de la communauté internationale à la fin des hostilités. Dimanche, le chef des Nations Unies a exprimé sa grande préoccupation concernant le dernier conflit du Haut-Karabakh, appelant les deux parties à cesser immédiatement les combats. "Arménie et l'Azerbaïdjan sont à couteaux tirés dans la région montagneuse du Haut-Karabakh depuis 1988. Des pourparlers de paix ont eu lieu depuis 1994, date à laquelle un cessez-le-feu a été conclu, mais des affrontements mineurs ont parfois éclaté le long des frontières.

EXPOSITION INTERNATIONALE D'ARTS PLASTIQUES À KHENCHELA

Des œuvres de peintres de 23 pays

Une Exposition internationale d'arts plastiques rassemblant les œuvres de peintres nationaux et de 23 autres pays s'est ouverte lundi à la maison de la culture Ali Souai de Khenchela.

La galerie Lazhar Hakar expose ainsi 122 œuvres de plasticiens d'Algérie, du Maroc, de Tunisie, de Libye, d'Allemagne, de France, de Belgique, de Palestine, de Jordanie, du Liban, d'Égypte, d'Arabie saoudite, du sultanat d'Oman, du Qatar, du Soudan, d'Australie, d'Iran, d'Irak, d'Italie, d'Espagne, de Syrie, du Pakistan, du Yémen et du Kuwait.

La manifestation a offert aux artistes étrangers l'occasion d'exposer leurs œuvres en dépit de la conjoncture de la pandémie du Covid-19 qui les empêchent de se déplacer en raison de la fermeture



des frontières, a indiqué Fouad Bellaa, président de l'association "les touches d'arts plastiques", initiatrice de l'exposition. L'exposition qui se

poursuivra jusqu'au 30 septembre est placée sous le thème "l'art, un langage de communication des peuples", a indiqué Fouad qui a relevé que les arts

ont toujours été "des ambassadeurs des cultures surmontant les obstacles des langues et des stéréotypes dominants".

L'association a organisé au cours de la période de confinement une exposition internationale virtuelle dans le cadre de ses actions de soutien à la créativité et d'échanges culturels arabes et internationaux, selon son président.

Cette exposition internationale d'arts plastiques est inscrite dans le cadre du programme d'activités tracé par la direction de wilaya de la culture pour la rentrée culturelle 2020/2021, est-il noté.

THÉÂTRE RÉGIONAL DE TIZI-OUZOU

Organisation d'un concours du meilleur petit marionnettiste

Un concours du meilleur petit marionnettiste est organisé par le théâtre régional Kateb Yacine pour susciter l'esprit créatif et l'imaginaire des enfants, a-t-on appris, lundi auprès du directeur de cet établissement culturel, Farid Mahiout. Ce concours est ouvert aux enfants âgés entre 6 et 16 ans. Les intéressés sont invités à confectionner seuls ou avec l'aide de leur parents des marionnettes et de mettre ensuite en scène, chez eux, leurs créations en élaborant un spectacle de marionnettes, a-t-on appris de même source.

La participation à cette compétition artistique doit se faire avec un seul spectacle filmé. La durée de la vidéo doit être de 5 mn maximum et envoyée par courriel à l'adresse theatretiziouzou@yahoo.fr ou à la messagerie de la page du théâtre sur les réseaux sociaux, au plus tard le 5 octobre prochain. Les participants doivent joindre leur coordonnées et une photo récente de l'enfant, a-t-on précisé.

Cette compétition culturelle a été créée pour couronner une autre activité lancée par le théâtre régional Kateb Yacine durant



la période de confinement contre la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus et qui a consisté en un atelier de confection de marionnettes en ligne.

Cet atelier de confection et de manipulation de marionnettes intitulé "le petit créateur de marionnettes" a été animé par le comédien Saber Amara.

"Les séances de cet atelier ont été diffusées sur les réseaux sociaux, dans le but d'offrir aux enfants une occupation utile et ludique durant le confinement",

a souligné M. Mahiout.

Ces activités visent à inciter les enfants à la création et à l'imagination, car le monde de marionnette est instructif pour les enfants, a souligné ce même responsable qui a annoncé que des cadeaux attendent les trois premiers lauréats de ce concours avec en bonus la présentation de leurs œuvres sur les planches du théâtre régional Kateb Yacine lors des prochaines journées théâtrales pour enfants, a-t-il fait savoir.

Hommage au dramaturge Mohia à la bibliothèque nationale d'El Hamma

Un hommage au dramaturge Mohia, est organisé par le Théâtre régionale Kateb Yacine de Tizi-Ouzou, au niveau de la bibliothèque nationale d'El Hamma à Alger, dans le cadre des activités marquant la rentrée culturelle 2020/2021, a indiqué, lundi, la direction de cet établissement culturel dans un communiqué.

Cet hommage comporte deux activités principales dont une exposition sur la vie et l'œuvre de ce dramaturge, poète et adaptateur de théâtre d'expression amazigh qui se tient du 26 de ce mois au 7 octobre prochain et une conférence sur le parcours théâtral de Mohia le 7 du mois prochain, et qui sera animée par Mouzarine Lamia (université de Tizi-Ouzou) et Nourredine Ait Slimane (poète et dramaturge), a-t-on précisé de même source.

Abdellah Mohand-Ouyahia connu sous le nom de Mohia, est né le 1er novembre 1954 à Azazga (Tizi-Ouzou).

Après des études universitaires à Alger, il s'installe

à Paris durant les années 1970 où il rejoint le groupe d'études berbères et se consacra à la production théâtrale en tamazight et aussi à l'adaptation d'illustres auteurs.

Parmi ses œuvres, "Si Pertuff", adaptation de la pièce "Tartuffe" de Molière, Muhend Ucaban adaptation de "Le ressuscité" de Lu Sin ou alors "Am win Yettrajun Rebbi" adaptée de la pièce de Samuel Beckett "En attendant Godot" ou encore "La jarre" de Luigi Pirandello.

Il a été, également, l'auteur de poèmes interprétés par plusieurs chanteurs.

Dans le cadre du même programme de cette rentrée culturelle 2020/2021 célébrée à Alger sous le slogan "notre culture est dans notre diversité et notre union", le théâtre régional de Tizi-Ouzou participe, au palais de la culture Moufidi Zakaria, à une exposition autour de la pièce Juba II (scénographie, photos, projection vidéo).

PATRIMOINE / MANUSCRITS EL-OUED Campagne de collecte des manuscrits scientifiques de la région

Une campagne de collecte et d'archivage des manuscrits scientifiques de la région d'El-Oued vient d'être lancée dans la wilaya, à l'initiative de la bibliothèque principale publique "Mohamed Tahar El-Adouani", a-t-on appris mardi des responsables de cette structure culturelle.

Cette action, première du genre dans la wilaya, s'inscrit dans le cadre du programme culturel de la bibliothèque principale publique de la réhabilitation des anciens manuscrits et documents à haute valeur scientifique, mettant en exergue les spécificités historiques de la région d'El-Oued, a expliqué le directeur de la bibliothèque, Tidjani Tama.

Dans le but d'assurer une adhésion à ce projet d'envergure, la bibliothèque a prévu l'exploitation de moyens de communication modernes pour convaincre les propriétaires de manuscrits et anciens documents d'adhérer à cette campagne, a-t-il expliqué.

Selon le même responsable, les structures culturelles et scientifiques, dont l'université, les associations à caractère culturel à travers la wilaya sont également appelées à s'impliquer dans cette action visant la préservation de la mémoire collective de la région, et ainsi de la mémoire nationale.

La première phase de cette ambitieuse campagne, pour laquelle ont été mobilisés des cadres de la bibliothèque principale et de six annexes communales, consiste en l'organisation d'une présentation virtuelle sur les manuscrits et documents, ciblant les étudiants et les chercheurs concernés par le patrimoine culturel et historique de la région d'El-Oued, a fait savoir M. Tama.

La seconde phase conviera les chercheurs et les historiens à réviser ces écrits traitant de l'Histoire de la région, en vue d'enrichir le patrimoine de la bibliothèque algérienne, a-t-il conclu.

HONDURAS-PRESSE

Un journaliste abattu au Honduras, le 85^e en deux décennies

Un journaliste hondurien a été tué par balles dimanche par deux inconnus circulant à moto, le 85e depuis 2001 dans ce pays d'Amérique centrale, l'un des plus dangereux du monde hors zones de conflit armé, a annoncé la police lundi.

Luis Almdares, 35 ans, un journaliste indépendant sur internet et critique du gouvernement, avait déposé une dizaine de plaintes pour menaces de mort auprès de la police et auprès d'une institution officielle de protection des journalistes, selon des organisations de défense des droits de l'Homme.

Le journaliste allait dimanche faire des courses à Comayagua, à 60 km au nord de Tegucigalpa, "quand il a été intercepté par deux individus sur une moto, qui ont tiré sur lui à plusieurs reprises", a indiqué la police dans un communiqué.

Touché par trois balles, Luis Almdares a été hospitalisé dans un état grave et est décédé lundi matin, a annoncé Amada Ponce, la directrice de l'ONG Comité pour la libre expression (C-Libre).

Un total de 85 journalistes, employés ou propriétaires de médias, ont été assassinés depuis 2001 au Honduras, et 90% de ces crimes sont restés impunis, a dénoncé Mme Ponce.

Le bureau au Honduras du Haut commissariat de l'ONU pour les droits de l'homme (HCDH) a "appelé instamment l'Etat hondurien à faire une enquête indépendante, rapide, efficace et impartiale" sur cet assassinat.

Les présidents de la Société inter-américaine de liberté (SIP), Christopher Barnes, et de la Commission de la liberté de la presse et de l'information, Roberto Rock, ont exprimé leur indignation, en rappelant que 15 autres journalistes ont été assassinés sur le continent américain depuis le début de l'année.

Le président de l'Ordre des journalistes du Honduras Dagoberto Rodriguez, en réaction à l'assassinat, a annoncé le retrait de l'institution officielle créée par le gouvernement pour protéger les journalistes, les défenseurs des droits de l'homme et les juristes.

"Le gouvernement a laissé pratiquement ce mécanisme aller à la dérive en ne lui donnant ni moyens logistiques ni financiers", a-t-il dénoncé.

Il a fustigé l'impunité des auteurs d'assassinats de journalistes et de travailleurs des médias : "le gouvernement démontre que cela ne l'intéresse pas", a-t-il asséné.

USA-CHINE

TikTok a jusqu'au 12 novembre pour parvenir à rester aux Etats-Unis

TikTok a 45 jours pour convaincre le gouvernement de Donald Trump ou la justice de ne pas le bannir des Etats-Unis, en trouvant un accord avec des entreprises américaines ou en prouvant devant les tribunaux qu'une telle interdiction serait illégale.

Le juge Carl Nichols, d'un tribunal de Washington, a accordé dimanche au réseau social détenu par le groupe chinois ByteDance, qu'un retrait des plateformes de téléchargement d'applications mobiles lui causerait des "dommages irréparables", d'après ses explications publiées lundi. C'était l'un des arguments de TikTok, qui compte 100 millions d'utilisateurs aux Etats-Unis et en gagnait quelque 424.000 nouveaux par jour au début de l'été.

"La nature des réseaux sociaux fait que les utilisateurs sont peu susceptibles de revenir sur une plateforme qu'ils ont abandonnée", note le juge. Le ministère du Commerce avait ordonné ce retrait des "app stores" comme première étape dans l'application d'un décret présidentiel du 6 août, où Donald Trump évoque le risque de transferts de données d'utilisateurs vers la Chine, qualifié de TikTok de menace pour la "sécurité nationale" et annonce qu'il sera interdit à moins de passer sous giron américain. L'étape suivante consiste donc en l'inter-



dition totale de TikTok aux Etats-Unis, que le réseau de vidéos courtes conteste aussi en justice. Mais Carl Nichols a refusé de statuer sur ce point, estimant que la question méritait d'être débattue plus avant lors de nouvelles procédures, avant le 12 novembre, la date fatidique fixée par le ministère. "L'objectif ultime de ces interdictions est de protéger la sécurité nationale en empêchant la Chine d'accéder aux données et d'influencer les contenus sur TikTok", reconnaît le juge. Mais il ajoute, en accord avec TikTok, que les interdictions du gouvernement peuvent être considérées comme "des réglementations indirectes de +communications personnelles+ ou d'échange d'informations+". Or ce type de régula-

tion n'est pas inclus dans le cadre des pouvoirs économiques spéciaux (IEEPA) invoqués par Donald Trump pour interdire TikTok.

Mais le réseau social est loin d'être tiré d'affaire. Selon le ministère du Commerce, cité par le juge, le parti communiste chinois "construit des bases de données massives avec les données personnelles d'Américains", afin d'aider "le gouvernement chinois à approfondir sa collecte de renseignements pour mieux comprendre qui cible en termes d'espionnage, numériquement ou via des ressources humaines". TikTok se bat depuis des mois pour prouver son ancrage aux Etats-Unis et mène des négociations avec des sociétés américaines. Le réseau a confirmé le week-end dernier un accord pour créer une nouvelle société, TikTok Global, avec Oracle en tant que partenaire technologique aux Etats-Unis et Walmart en tant que partenaire commercial. Mais la finalisation dépend du bon vouloir du président américain et du gouvernement chinois.

CHINE- USA

Une cadre de Huawei accuse les Etats-Unis d'avoir sciemment trompé le Canada

La procédure d'extradition vers les Etats-Unis d'une cadre de Huawei a repris lundi devant un tribunal canadien, ses avocats accusant la justice américaine d'avoir "trompé de façon flagrante" le Canada sur ses crimes présumés dans le but d'obtenir son arrestation. Meng Wanzhou a assisté en personne à la première journée d'audience devant la Cour suprême de Colombie-Britannique, pour la première fois depuis le début de la pandémie. La directrice financière du chinois Huawei a été arrêtée le 1er décembre 2018, durant une escale à l'aéroport de Vancouver, à la demande de la justice américaine qui l'accuse d'avoir contourné les sanctions américaines contre l'Iran. La justice américaine a "trompé de façon flagrante" le Canada, ce qui devrait entraîner l'annulation de la procédure d'extradition, numériquement affirmé ses avocats.

Selon eux, les Etats-Unis ont "manqué à leur devoir de franchise et de sincérité". Ils pointent du doigt des "inexactitudes" et des "omissions" présumées lorsqu'ils ont demandé au Canada l'arrestation de Mme Meng fin 2018. Cette arrestation de la fille du fondateur du groupe Huawei, placée depuis en résidence surveillée à Vancouver, a déclenché une crise diplomatique sans précédent entre Ottawa et Pékin.

Quelques jours après, l'ex-diplomate canadien Michael

Kovrig et son compatriote consultant Michael Spavor avaient été arrêtés en Chine, avant d'être inculpés d'espionnage mi-juin. Leur détention est largement considérée en Occident comme une mesure de représailles. Premier équipementier télécoms du monde, Huawei a été mis en cause, sur fond de guerre commerciale entre les Etats-Unis et la Chine, par le gouvernement Trump qui met en avant un risque d'espionnage pour le compte du gouvernement chinois.

"L'administration Trump a transmis aux autorités canadiennes un flot constant de fausses informations au sujet de Meng Wanzhou et a abusé le système judiciaire canadien", a accusé Alykhan Velshi, porte-parole de Huawei Canada. Les avocats de Mme Meng dénoncent par ailleurs, dans une autre facette de la procédure, l'existence d'un complot entre les autorités canadiennes et américaines qui seraient accordées pour rassembler des preuves et interroger leur cliente sans la présence d'un avocat pendant plusieurs heures lors de son escale, avant de l'arrêter officiellement. Les audiences à Vancouver doivent se poursuivre jusqu'à vendredi.

La procédure d'extradition de Meng Wanzhou doit quant à elle durer au moins jusqu'au printemps 2021, mais pourrait s'étendre sur plusieurs années en cas d'appels.

P U B L I C I T É

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BISKRA
DAIRA DE BISKRA
COMMUNE DE BISKRA

**AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES
MINIMALES, N°16/2020
N° FISCAL :096207019069519**

Le président de l'APC de Biskra lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales pour la deuxième fois portant :

L'approvisionnement en denrées alimentaires pour les cantines scolaires pour l'année 2020
Lot N° 04 : le pain

Et déclare l'annulation de l'Avis D'attribution Provisoire de ce Lot à cause de désistement du fournisseur CHETALA MOHAMED attribuer un montant minimum 6.435.697,50 DATTG; et d'un montant maximum 12.871.207,50 DA TTC. Le délai une année renouvelable.

Les fournisseurs intéressés et qualifiés sont invités à retirer le cahier des charges auprès du Bureau du marché au siège de l'APC sise au: RUE OKBA IBN NAFAA -Biskra- Contre paiement de : 2.000,00 DA pour le cahier des charges; les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont Insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, Indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres N°16. L'objet de l'appel d'offres concernant l'approvisionnement en denrées alimentaires pour les cantines scolaires pour l'année 2020 »

Le dossier de candidature : doit comprendre les pièces suivantes:

1. Une déclaration de candidature remplie, signée, cachetée et datée.
2. Déclaration de probité remplie signée, cachetée et datée
3. Copier des statuts pour les sociétés SNC/SARL/EURL
4. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
5. Tout document d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires :

A. Capacités professionnelle : «registre de commerce contient le code d'activité pour chaque lot»
B. Capacités financières moyens financiers justifiés

par les bilans et les références bancaires (Tableau des résultats financiers pour les trois années dernière légalisé par commissaire aux comptes et la direction des Impôts)

C. Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles.

6. Copie de casier judiciaire de gestionnaire en cours de validité 03 mois.

7. Copie de Mises à jour CASNOS, en cours de validité.

8. Copies d'Extrait de rôles apurés ou avec échéance

9. Copie d'immatriculation fiscale.

10. Copie de certificat C20

11. Copier des comptes sociaux pour les sociétés pour l'année 2018

L'offre technique : doit comprendre les pièces suivantes:

1. Cahier des charges techniques rempli signée, cachetée, datée et portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
 2. Déclaration à souscrire remplie, signée, datée et cachetée
 3. Tout document permettant d'évaluer l'offre technique
- L'offre financière:** doit comprendre les pièces suivantes:
1. Lettre de soumission remplie, signée, datée et cachetée
 2. Bordereaux des prix unitaires rempli signée, cachetée
 3. devis quantitatif et estimatif rempli signée, cachetée

Le dépôt des offres est fixé le **dixième (10) jour** à partir de la première apparition, du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le **BOMOP** o parier de 08:00 à 13:30H, au bureau de commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres de la commune de Biskra. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **(90) jours** plus le délai de pré-paration des offres à compter de la date de la première parution de l'appel offres. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour de la date limite de dépôt des offres à **14:00h** au siège de L'APC de -Biskra -

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
LA WILAYA DE SÉTIF
DAIRA DE - EULMA
COMMUNE DE BAZER SAKRA
N° FISCAL : 095719319184310

**AVIS D'ANNULATION DE
PROCÉDURES D'AVIS DE
MARCHÉ ET D'ATTRIBUTION
PROVISOIRE DU CONVETION**

Conformeront à la disposition du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 relatif à la réglementation des marchés publics le président populaire communale de Bazer Sakra déclare l'annulation des procédures d'avis du marché en date de : 26/04/2020 et entreprises : l'attribution provisoire en date du : 21/06/2020:

(Néantisation et traitement des déchets Abdelmalek Toubal)

En montant : 16.035.250,00 DA et un délai de pendant l'année 2020

Relatif ou-:

* Lever et transport des ordures ménagères et assimiler à travers les agglomérations urbaines de la commune de Bazer Sakra (Cité Ali Aurassi, Cité Brahim Laaffi, Cité Mellah Ammouchi et cité Meziane Cherif Layachi)

A été annulé à cause d'une faute dans le cahier de charge.

RUGBY / AUSTRALIE L'Irlandais Rob Kearney s'engage pour un an avec la Western Force

L'arrière international irlandais Rob Kearney s'est engagé pour un an avec la franchise australienne Western Force, a annoncé cette dernière mardi.

"Je suis très enthousiaste à l'idée de me plonger dans un nouvel environnement de performance et de jouer à la fois avec et contre des joueurs qui font partie des meilleurs de l'hémisphère sud", a expliqué dans un communiqué l'ex-arrière de Leinster, aujourd'hui âgé de 34 ans, et qui avait annoncé sa retraite internationale dernièrement.

Kearney, qui n'a connu qu'une seule équipe jusqu'ici, à savoir Leinster, a remporté quatre Coupes d'Europe de rugby (2009, 2011, 2012, 2018) avec la province irlandaise.

Il a également triomphé à quatre reprises dans le Tournoi des six nations (2014, 2015, Grands chelems en 2009 et 2018) avec le XV du Trèfle.

Il a participé aussi à trois Coupes du monde (2011, 2015, 2019), durant lesquelles les Irlandais s'étaient arrêtés à chaque fois en quarts de finale.

Kearney doit rallier sa nouvelle équipe pour la préparation d'avant-saison dans le cours de l'année, a précisé la Western Force.

ROLAND-GARROS Une joueuse de double, cas contact Covid-19, écartée

Une joueuse de double, cas contact de son entraîneur testé positif au Covid-19, a été écartée du tournoi de Roland-Garros, a annoncé l'organisation lundi soir dans un communiqué. L'identité de la joueuse concernée n'a pas été dévoilée.

"Conformément au protocole sanitaire du tournoi, l'équipe de double de cette joueuse a été écartée du tableau qui débutera mercredi 29 septembre", ont indiqué les organisateurs du tournoi.

La semaine dernière, l'Espagnol Fernando Verdasco avait été évincé du tableau principal en simple du Grand Chelem parisien après avoir été testé positif au nouveau coronavirus.

Quelques jours auparavant, six joueurs et joueuses - dont trois testés positifs et trois cas contacts - avaient eux aussi été sortis du tableau de qualifications du tournoi.

Au total, environ 1.900 tests ont été effectués depuis le jeudi 17 septembre dans le cadre de Roland-Garros, reprogrammé à l'automne en raison de l'épidémie.

Les matches en simple ont débuté dimanche, avec une jauge de spectateurs réduite à 1.000 personnes par jour sur le site.

APS

NATATION - SÉLECTION ALGÉRIENNE Examens médicaux pour les nageurs avant le stage d'Annaba

Les nageurs de la sélection algérienne ont effectué lundi des examens médicaux au niveau du Centre national de la médecine du sport (Alger) en prévision d'un stage de 12 jours prévu en octobre au complexe sportif de Seraïdi (Annaba), a-t-on appris du président de la Fédération algérienne de natation, Mohamed Hakim Boughadou.

"Il s'agit de contrôles médicaux routiniers avant le déplacement au Centre de préparation de l'élite sportive à Souidania (Alger) pour les tests PCR du dépistage de la Covid-19", a précisé à l'APS le premier responsable de la Fédération, ajoutant que l'ensemble de ces examens et tests médicaux interviennent en prélude au stage de préparation de Seraïdi auquel prendront part dix nageurs de l'équipe nationale.

Dirigé par l'entraîneur national Lyes Nefsi, assisté de Mouloud Bouchendouka et Ali Manceri, ce regroupement sert de tremplin en vue du championnat d'Afrique-2021 (seniors) prévu à Johannesburg

en Afrique du Sud, initialement pour avril prochain avant d'être reporté à une date ultérieure.

Selon le président de la Fédération, le stage de Seraïdi s'effectuera en deux phases.

La première d'une période de 12 jours débutera le 2 ou le 3 octobre, alors que la seconde phase aura lieu selon les décisions que prendront les entraîneurs, c'est-à-dire selon les circonstances du moment liées à la rentrée scolaire et la forme des athlètes. Mohamed Hakim Boughadou a en outre fait savoir que le choix des nageurs pour ce stage s'effectuera après réception des résultats des examens et tests médicaux.



CYCLISME / ALGÉRIE - CALENDRIER INTERNATIONAL 2021 Les dates des événements majeurs arrêtées

Les événements majeurs, inscrits au programme international de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC) pour l'année 2021, ont été officiellement introduits dans le calendrier de l'Union cycliste internationale (UCI), à commencer par le prestigieux Tour d'Algérie, prévu du 5 au 11 juin, selon l'instance fédérale.

Le Grand-Prix de la ville d'Alger, quant à lui, a été inscrit pour la date du 4 juin

2021, alors que les épreuves de la Coupe d'Afrique sur route se dérouleront du 6 au 11 septembre 2021 à Oran.

"Cette Coupe d'Afrique sur route se déroulera sur le même circuit qui abritera les épreuves cyclistes des Jeux Méditerranéens 2022", a précisé la Fédération algérienne dans un communiqué.

Enfin, et concernant les Championnats d'Afrique de vélo tout-terrain (VTT), qui

seront qualificatifs aux prochains Jeux Olympiques d'été à Tokyo, la fédération a indiqué avoir proposé à l'UCI la fin mars 2021 pour organiser cette compétition.

Pour rappel, la FAC a jeté son dévolu sur la région des Aurès, plus précisément les montagnes de la wilaya de Batna, pour accueillir ces Championnats d'Afrique de VTT.

ATHLÉTISME

World athletics autorise des formats de compétition différents aux Mondiaux et JO

La Fédération internationale d'athlétisme a publié lundi son guide des règlements et des compétitions 2020, qui ouvre désormais la possibilité de proposer un format de compétition différent pour une discipline disputée aux Mondiaux ou aux Jeux olympiques.

Les deux grands rendez-vous de l'athlétisme international ne

pouvaient pas accueillir jusqu'ici de format "innovant", comme l'introduction d'un essai final décisif en saut en longueur.

"Les Mondiaux et les Jeux olympiques ne sont plus exclus des compétitions qui peuvent modifier le format de leurs disciplines", note World athletics (ex-IAAF) dans un communi-

qué. A la recherche d'une audience plus large et rajeunie, l'athlétisme international tente régulièrement d'innover dans ses formats de compétition, en modifiant des concours ou en introduisant des courses à élimination.

Ces essais sont largement critiqués par les athlètes. Dernier épisode en date, la star

américaine du triple-saut Christian Taylor, suivi par plusieurs têtes d'affiche, avait mené l'offensive en août contre le meeting de Stockholm, qui avait proposé un concours de saut en longueur modifié : les trois meilleurs sauteurs après cinq essais étaient qualifiés pour un saut final qui décidait, seul, du vainqueur du concours.

TENNIS / ROLAND-GARROS (1ER TOUR)

Pliskova à la peine face à l'Égyptienne Mayar Sherif

La N.4 mondiale de tennis Karolina Pliskova s'est qualifiée à la peine au 2e tour de Roland-Garros mardi, en battant l'Égyptienne Mayar Sherif (172e mondiale) en trois sets 6-7 (9/11), 6-2, 6-4.

La Tchèque a d'abord accumulé les occasions manquées pour son entrée en lice

sur le court Central : huit balles de set dans la première manche, trois à 5-4 sur le service de son adversaire, puis cinq dans le jeu décisif.

Revenue à hauteur, elle a pris définitivement les devants dans le troisième set en réussissant le break à sa sixième occa-

sion pour mener 4 jeux à 3. Au total, Pliskova n'a converti que cinq des quinze balles de break qu'elle a obtenues.

Au deuxième tour, la tête de série N.2 sera opposée à la Lettone Jelena Ostapenko, lauréate sur la terre battue parisienne en 2017.

ROLAND-GARROS

Le français Monfils éliminé dès le 1er tour, une première depuis 2005

Le français Gaël Monfils, N.9 mondial, a été éliminé dès le premier tour de Roland-Garros, une première dans sa carrière depuis 2005, battu par le Kazakh Alexander Bublik (49e) en quatre sets 6-4, 7-5, 3-6, 6-3, lundi à Paris.

Le Français de 34 ans, demi-finaliste de Roland-Garros en 2008, restait sur deux défaites d'entrée à Rome puis Hambourg en septembre, ses tours de reprise après six mois sans compétition en raison de

la pandémie de Covid-19.

Il avait choisi de renoncer à la mini-tournée américaine sur deux Cincinnati-US Open concentrée à New-York.

Monfils s'était hissé en huitièmes de finale à Roland-Garros en 2019 et avait ensuite disputé un quart de finale à l'US Open.

Il avait parfaitement débuté 2020 par deux titres à Montpellier et à Rotterdam, plus un huitième de finale à l'Open d'Australie et une demi-finale

à Dubaï. Des performances qui lui ont permis de grimper à la 9e place du classement ATP, ce qui en fait le joueur français le mieux placé.

Mais la belle dynamique s'est grippée avec la crise sanitaire de Covid-19 et les longs mois de pause forcée.

Sur le court Suzan ne-Lenglen lundi, il est apparu totalement perdu pendant deux sets et demi face à Bublik, multipliant les fautes directes (58), les doubles fautes (12) et les

échanges avec l'arbitre de chaise aux changements de côté.

Sa réaction d'orgueil au troisième set et au début du quatrième n'a pas été suffisante pour inverser la tendance face à la puissance du service du Kazakh (près de 200 km/h de moyenne en première balle).

En plus de sa demi-finale en 2008, Monfils compte trois quarts de finale en 2009, 2011 et 2014. Il a manqué le Grand Chelem parisien en 2012 et en 2016.

FAF

Rapport détaillé sur les problèmes du football national à transmettre au MJS

Les problèmes du football algérien, notamment au niveau des clubs amateurs, ont été recensés dans un rapport établi par la Fédération algérienne de la discipline (FAF) qui devrait le transmettre au ministère de la Jeunesse et des Sports, a indiqué Larbi Oumamar, membre du bureau fédéral de la FAF.

Répondant aux préoccupations des membres de l'assemblée générale de la Ligue régionale oranais, qui a tenu sa session ordinaire lundi, Oumamar, qui a représenté la FAF dans ce rendez-vous, a assuré que le bureau fédéral, dont le mandat olympique expirera en mars prochain, "a fait une analyse détaillée sur les différentes contraintes auxquelles fait face le sport roi dans le pays, et qui freinent son développement".

Il a notamment axé sur les problèmes rencontrés au niveau des paliers inférieurs, tout en affichant son "optimisme" quant à leur prise en charge par la FAF en coordination avec le MJS.

La tenue de l'assemblée générale ordinaire de la Ligue régionale oranais (LOFA), que préside Ahmed Bensekrane depuis près de 25 ans, fut l'occasion pour les présidents des clubs et Ligues de wilayas affiliés, d'énumérer leurs "nombreux problèmes" qui se résument essentiellement au plan financier.

Cet effet, les intervenants ont fait part de leur incapacité de s'acquitter des droits d'engagement, surtout que la situation financière de leurs clubs "va de mal en pis". Laquelle situation s'est compli-



quée davantage, selon eux, "en raison de l'impact de la pandémie de coronavirus" qui a conduit à la suspension de toutes les compétitions depuis mars dernier.

Les amendes infligées aux clubs et joueurs par les différentes commissions de discipline ont également épuisé les trésoreries des concernés, a-t-on encore fait remarquer, souhaitant que les instances en question fassent preuve de "plus d'indulgence, en ces moments difficiles". L'apport des autorités locales, qui réservent

3% des budgets des communes au profit des clubs et associations sportifs amateurs, s'avère "très insuffisant", aux yeux des membres de l'AG de la LOFA qui ont sollicité le représentant de la FAF pour que cette dernière intervienne auprès de qui de droit afin de revoir à la hausse les subventions allouées par les autorités communales.

Ce n'est pas tout, puisque le protocole sanitaire établi en prévision de la reprise de la compétition, et ce, dans le cadre des mesures de prévention contre le coronavirus, "consti-

tue un autre fardeau pour les clubs amateurs", ont insisté plusieurs intervenants, relevant que "même les clubs de l'élite, qui disposent de moyens financiers plus considérables, se montrent incapables de faire face aux dépenses inhérentes".

L'assemblée générale de la LOFA a adopté à l'unanimité les bilans moral et financier 2019 de son président Bensekrane et son bureau exécutif, en attendant la tenue prochainement de l'assemblée électorale pour le compte du nouveau mandat olympique.

Algérie-Mexique le 13 octobre aux Pays-Bas en amical

La sélection algérienne de football affrontera son homologue mexicaine le 13 octobre au stade Cars-Jeans de La Haye (Pays-Bas) à 21h00 locales (20h00 algériennes), dans le cadre de son prochain stage, a annoncé lundi la Fédération algérienne (FAF).

Il s'agit du deuxième match que joueront les "Verts" durant la prochaine fenêtre internationale d'octobre, après l'officialisation, vendredi, de la rencontre amicale contre le Nigeria, le 9 du même mois au stade Jacques-Lemans Arena à Sankt Veit an der Glan (Autriche).

La confrontation contre le Mexique est la deuxième dans l'histoire des deux sélections après celle de 1985 dans le cadre d'un tournoi quadrangulaire préparatif à la Coupe du monde-1986 où les "Az-tèques" l'avaient emporté 2 à 0 à Mexico.

La FAF a expliqué sur son site "avoir dû attendre l'officialisation des deux matchs avant de communiquer complètement des autorisations à obtenir auprès des fédérations concernées, notamment la KNVB, et les villes hôtes dans un contexte



exceptionnel, marqué par la pandémie de COVID-19".

Selon l'instance fédérale, elle a reçu "plusieurs propositions de différentes fédérations" pour disputer des rencontres amicales en Europe durant la date FIFA d'octobre 2020, mais qu'à la fin, elle "a choisi le Nigeria et le Mexique".

Inactive depuis novembre 2019 en raison du COVID-19, l'équipe nationale reprendra la compétition officielle en novembre pro-

chain avec au menu la double confrontation face au Zimbabwe, le 12 à domicile et le 17 en déplacement, comptant pour les 3e et 4e journées des qualifications de la CAN-2021, reportée à 2022.

Dans sa quête de défense du titre continental, l'Algérie a bien entamé la campagne qualificative de la CAN-2021 en alignant deux victoires de rang : à Blida face à la Zambie (5-0) et à Gaborone devant le Botswana (1-0).

LIGUE 1

Le CR Belouizdad entame son deuxième stage à Mostaganem

Le CR Belouizdad, champion d'Algérie en titre, a entamé mardi son deuxième stage de préparation d'intersaison à Mostaganem, après avoir bénéficié d'un premier regroupement à Alger.

Depuis lundi soir à "Mosta", les Belouizdads ont pris leurs quartiers dans le même hôtel qu'avait quitté la JS Kabylie le même jour après y avoir effectué son deuxième stage de pré-

paration pour la nouvelle saison qui doit débuter le 20 novembre.

Les coéquipiers de la dernière recrue Anes Saâd, présente à l'occasion, "sont passés aux choses sérieuses à Mostaganem où une charge de travail importante caractérise la deuxième étape de préparation", écrit le CRB sur les réseaux sociaux. Avant le départ pour Mostaganem, toute la dé-

légation a effectué les tests PCR de dépistage du Covid-19, lesquels se sont révélés négatifs, dont Samir Aïboud, positif lors du premier regroupement.

Sur le marché des transferts, le club s'est montré actif avec le recrutement de six nouveaux éléments. Outre Saâd, le CRB s'est attaché les services des gardiens de but Taoufik Mous-saoui (ex-Paradou AC), défenseur Mokhtar Belkhit (ex-

Club Africain/Tunisie), mili eu de terrain Zakaria Draoui (ex-ES Sétif) et attaquants belge Maeky Ngombo (ex-Go Ahead Eagles/Pays-Bas) et béninois de Hammam Lif (Tunisie), Marcellin Koukpo.

Ce dernier vient d'être convoqué avec l'équipe nationale de son pays pour affronter le Gabon le 11 octobre prochain au Portugal en amical, selon son nouveau club.

D2 ESPAGNOLE L'Algérien Benkhemassa (Malaga) dans l'équipe-type de la semaine

Le milieu de terrain algérien du FC Malaga, Mohamed Benkhemassa, auteur d'une très belle prestation samedi lors de la victoire contre Alcorcorn (1-0) dans le cadre de la 3e journée de deuxième division espagnole de football, a été retenu dans l'équipe-type de la semaine.

En effet, même s'il n'a pas marqué, puisque l'unique réalisation de cette rencontre a été l'oeuvre de Cristian Rodriguez (43'), l'ancien milieu récupérateur de l'USM Alger a eu un très bon rendement dans l'entrejeu.

Ce qui n'a pas laissé les analystes indifférents et ont décidé de le retenir dans l'équipe-type de cette troisième journée de Segunda Liga.

Après avoir débuté le championnat par une défaite, Malaga se porte beaucoup mieux depuis, puisqu'il reste sur deux succès consécutifs, toujours avec un bon Benkhemassa dans l'animation.

14 cas de Covid au Genoa, Keita Baldé également positif juste avant son transfert à la Sampdoria

Le Genoa a annoncé lundi que 14 membres de son effectif et de son staff avaient été testés positifs au Covid-19, alors que, dans le même temps, leurs rivaux de la Sampdoria ont annoncé le test positif de leur recrue imminente, le Monégasque Keita Baldé.

"Après les tests d'aujourd'hui, le nombre d'employés positifs au Covid-19 s'élève à 14 joueurs et membres du staff", a écrit le Genoa dans un communiqué.

Le gardien de l'équipe, Mattia Perin, et le milieu Lasse Schone étaient absents lors de la large défaite 6-0 face au Napoli, mais 12 autres membres du club ont été testés positifs après le match.

"Le club a activé toutes les procédures requises par le protocole et informé les autorités compétentes.

Nous donnerons des informations sur l'évolution de la situation", a ajouté le Genoa, actuel 12e de Serie A.

Dans le même temps, lundi soir, l'autre club de Gènes, la Sampdoria, a annoncé que le joueur de Monaco Keita Baldé, sur le point d'être transféré, avait lui aussi été testé positif au Covid-19 lors de sa visite médicale.

"Il n'a eu aucun contact avec le groupe professionnel et est en quarantaine", a précisé la Sampdoria dans un communiqué.

APS

LIGUE 1

Le CS Constantine recrute le défenseur Guemroud

Le CS Constantine s'est attaché lundi les services du défenseur Mohamed Abdelali Guemroud pour les deux prochaines saisons en provenance de l'AS Ain-M'lila, a indiqué le club de Ligue 1 de football.

L'arrière-droit de 26 ans a signé son contrat après avoir obtenu dimanche sa lettre de libération de la Chambre nationale de résolution des litiges qu'il a saisie pour un différend avec la direction de l'ASAM. Le recrutement de Guemroud vient pallier le départ du défenseur international Hocine Benayada, en fin de contrat avec le CSC, vers le Club Africain (Ligue 1/Tunisie).

Il est la 9e recrue estivale des "Sanafir" après les défenseurs Chamseddine Derradji (NC Magra), Idir Mokeddem et Ahmed Maâmeri (WA Boufarik), les milieux de terrain Mohamed Amine Baghdaoui (ASM Oran) et Brahim Dib (AS Ain-M'lila) ainsi que les attaquants Fayek Amrane (CA Batna), Lyes Yaïche (USM Alger) et Aymen Issad Lakdja (NC Magra).

Outre Benayada, ils ont perdu aussi les services de l'avant-centre Ismaïl Belkacemi, parti à l'USMA et résilié les contrats du milieu offensif Abou Sofiane Balegh, de l'attaquant Youcef Chibane et du défenseur Islam Herida.

Pour rappel, les "Clubistes" ont enregistré le retour de l'entraîneur Abdelkader Amrani qui s'est engagé pour un contrat de deux ans.

Amrani (64 ans) revient ainsi sur le banc du CSC, deux ans après l'avoir mené au titre de champion au terme de la saison 2017-2018.

10 tests positifs au Covid-19 en Premier League

Dix joueurs ou membres de staff des 20 équipes de Premier League ont été déclarés positifs au Covid-19 lors de la quatrième vague de dépistage, le plus haut total depuis que ces tests sont menés, a annoncé lundi l'organisateur du championnat.

Le niveau de contamination reste bas, puisque 1.595 joueurs et membres de staff ont été testés entre le 21 et le 27 septembre, mais le chiffre est nettement supérieur aux trois vagues précédentes, qui avaient détecté 3, 4 puis à nouveau 3 cas positifs.

Même lors de la fin de saison précédente - à une époque où le virus circulait aussi beaucoup moins en Grande-Bretagne - le record était de 6 cas positifs, lors du tout premier dépistage généralisé, les 17 et 18 mai.

West Ham a notamment été touché puisque, mardi dernier, son entraîneur David Moyes et les joueurs Issa Diop et Josh Cullen avaient dû quitter précipitamment le London Stadium où ils s'apprétaient à jouer contre Hull (D3) en Coupe de la Ligue, après avoir été notifiés de leur contamination au nouveau coronavirus.

Le même jour, le match de Leyton Orient contre Tottenham avait été repoussé puis finalement annulé après que plusieurs joueurs de l'équipe de D4 avaient été testés positifs, lors d'un dépistage payé par les Spurs.

Les joueurs et les membres de staff positifs vont s'isoler pendant 10 jours, conformément au protocole mis en place par la Premier League et les autorités publiques.

APS

LIGUE 1

Le milieu de terrain Ben Abdi (MO Béjaïa) opte pour la JS Kabylie

Le milieu de terrain de MO Béjaïa, Aziz Ben Abdi, a signé lundi un contrat de trois ans en faveur de la JS Kabylie, a annoncé le pensionnaire de Ligue 1 de football.

"La JSK a le plaisir d'annoncer l'engagement d'une nouvelle recrue. Il s'agit d'Aziz Ben Abdi. Le désormais ex-milieu de terrain défensif du MO Béjaïa a paraphé un contrat de trois (03) ans, après avoir passé tous les examens médicaux avec succès", a écrit le club du Djurdjura dans un communiqué.

Selon la même source, l'ancien sociétaire du RC Kouba et de l'USM Blida a récupéré dimanche sa lettre de libération.

Ben Abdi s'ajoute aux autres recrues venues de différents paliers renforcer les rangs de la JSK durant ce mercato estival, à l'image de Lyes Fayçal Haddouche (CRB Dar El-Beïda), Juba Aguié (ES Ben Aknoun) et Ahmed Kerroum (ASM Oran).

Par ailleurs, les "Jaune et Vert" ont achevé lundi leur deuxième stage de prépara-



tion d'intersaison après une dizaine de jours de travail à Mostaganem.

Les coéquipiers de Rezeki Hamroune avaient entamé leur préparation à Akbou (Bé-

jaïa) avec un premier stage basé essentiellement sur le volet physi que.

LIGUE RÉGIONALE D'ORAN

Vers le départ de Bensekrane après 25 ans de règne

Le président de la Ligue régionale de football d'Oran (LOFA), Ahmed Bensekrane, à la tête de cette structure depuis près de 25 ans, ne devrait pas postuler à un nouveau mandat, a-t-on appris lundi de son entourage.

Bensekrane, qui a vu son bilan moral et financier adopté à l'unanimité au cours de l'assemblée générale ordinaire (AGO) de la LOFA tenue ce même jour au niveau de la maison de jeunes sise à haï "El Barki" (Oran), devrait faire l'impasse sur un nouveau mandat "pour des raisons de santé", a-t-on fait savoir. L'intéressé n'a pas voulu aborder

le sujet au cours de cette AGO qui a vu la présence de 47 membres sur les 67 qui composent la liste de cette instance.

Deux commissions de collecte de candidatures et de recours ont été mises en place à l'issue des travaux de l'AGO, alors que la date de l'AG électorale sera fixée prochainement par la Fédération algérienne de football (FAF), représentée pour l'occasion par le membre de son bureau fédéral, Larbi Oumamar.

En attendant, Mohamed Hachemi, président de la Ligue de football de la wilaya d'Aïn Témouchent, a été le pre-

mier à annoncer sa candidature pour la succession de Bensekrane. Il a déclaré à la presse, en marge de l'AGO, avoir déjà élaboré un programme "ambitieux" axé sur le développement de la discipline à partir de la base.

Trois autres noms donnés comme candidats à la présidence de la LOFA ont circulé dans les coulisses de l'AG.

Il s'agit de Kaddour Khatri, président du Croissant club d'Oran, d'Azeddine Boukhatem, président de l'Ittihad Mostaganem et de Samir Mekhfi, président de la commission de discipline de la LOFA, souligne-t-on.

LIGUE 1/RC RELIZANE

L'entraîneur Cherif El Ouezzani s'attend à une saison "très difficile"

Le nouvel entraîneur du RC Relizane, Si Tahar Cherif El Ouezzani a déclaré, lundi, qu'il s'attendait à une saison "très difficile" en Ligue 1 de football, surtout au vu du retard accusé dans le lancement des préparatifs du nouvel exercice, dont le coup d'envoi est prévu pour le 20 novembre prochain.

"Nous sommes conscients des difficultés auxquelles nous allons faire face la saison prochaine, surtout que le championnat sera très long avec 20 clubs", a indiqué à l'APS, l'entraîneur général du MC Oran.

Le RCR retrouvera l'élite la saison à venir après trois exercices passés en Ligue 2.

Ce club de l'Ouest du pays fait néanmoins face à des problèmes financiers exposant son effectif à un départ massif de ses joueurs.

"Je suis au courant de la situation financière difficile que traverse le Rapid et qui ne diffère pas trop de celle de la majorité des autres clubs.

C'est ce qui explique du reste le retard accusé par la plupart d'entre eux dans le lancement de la préparation d'intersaison. Le club aura

aussi à faire des dépenses supplémentaires importantes dans le cadre des mesures préventives contre le coronavirus", a ajouté le champion d'Afrique avec la sélection algérienne en 1990. Signataire dimanche d'un contrat d'une année, Cherif El Ouezzani, qui succède à Youcef Bouzidi dont le bail n'a pas été prolongé, sera assisté par le même staff technique qu'il a composé la saison passée lors de son passage au MCO et qui compte Bachir Mecheri, Sebbah Benyagoub et le préparateur des gardiens de but,

Abdeslam Benabdallah, a-t-il fait savoir. Il a, en outre, informé que le lancement des préparatifs de la nouvelle saison aura lieu samedi prochain, tout en programmant deux stages dans des lieux à déterminer. Côté effectif, Cherif El Ouezzani a souligné qu'il compte renforcer sa composante par de nouveaux joueurs, "de manière à mettre sur place une équipe homogène", tout en s'engageant à mettre son expérience au service de sa nouvelle formation, avec laquelle il souhaite rester "le plus longtemps possible".

REAL MADRID

Eden Hazard est "prêt" à retrouver les terrains

L'ailier du Real Madrid Eden Hazard, qui n'a pas encore fait ses débuts cette saison après deux matches de championnat, est "prêt" à retrouver les terrains, a estimé mardi son entraîneur Zinédine Zidane.

"Je le vois très proche (d'un retour), il est aussi prêt que possible, il s'entraîne bien avec l'équipe", a déclaré Zidane lors de la conférence de presse précédant le match de la 4e journée de la Liga contre

Valladolid mercredi soir. "Il s'entraîne régulièrement et il va bien, et nous verrons comment le faire jouer", a dit l'entraîneur des Merengues. "Il a eu un gros problème, dans le sens où cela l'a gêné pendant longtemps (en référence à ses soucis à la cheville droite), mais maintenant il semble aller bien", a-t-il résumé à propos d'Eden Hazard, dont la participation à la réception de Valladolid au stade Santiago-Bernabeu est toujours

incertaine. A une semaine de la fermeture du mercato, Zidane a également évoqué les éventuels départs et arrivées.

"Le marché est ouvert jusqu'au 5, mais je suis très content de ce que j'ai. En fin de compte, nous sommes déjà nombreux.

Pourquoi faire venir plus de monde ici ? Ils sont tous très bons, je suis heureux, vraiment", a affirmé le technicien de 48 ans, qui compte 25 joueurs dans son équipe.

Tuchel pousse pour Rüdiger

En quête d'un défenseur central supplémentaire pour combler le départ de Thiago Silva à Chelsea, le Paris Saint-Germain pourrait justement se servir du côté de Londres. Selon RMC, Thomas Tuchel désire absolument attirer Antonio Rüdiger (27 ans), avec lequel il a échangé à de nombreuses reprises ces derniers jours. Beaucoup moins utilisé par Frank Lampard, l'ancien joueur de l'AS Rome est clairement ouvert à un départ de la formation anglaise pour rejoindre le coach allemand. Problème, Chelsea souhaite se séparer définitivement de son joueur tandis que le PSG est plutôt partant pour un prêt. Les positions des deux équipes pourraient toutefois converger cette semaine pour trouver un accord.



REAL MADRID : JOVIC PRÊTÉ ?

Zinédine Zidane souhaiterait prêter avant la fin du mercato Luka Jovic, qui ne parvient pas à s'imposer au Real Madrid. Luka Jovic était titulaire dimanche dernier, lors de la victoire du Real Madrid sur le terrain du Betis Séville (2-3). Mais il ne faut pas s'y tromper : ce n'est pas encore cette saison que l'attaquant serbe - aligné d'entrée à seulement 4 reprises en Liga en 2019-20 - pourra véritablement s'installer dans la rotation offensive des Merengues. D'après le quotidien AS, Zinédine Zidane aurait d'ailleurs accepté que l'ancien de l'Eintracht Francfort soit prêté cette saison.

Le média espagnol croit en outre savoir que plusieurs équipes italiennes seraient intéressées par le joueur formé à l'Etoile Rouge Belgrade. Déjà positionnée sur le dossier Borja Mayoral, l'AS Rome tiendrait la corde mais ne souhaiterait pas payer en intégralité le salaire conséquent du joueur de 22 ans (quatre millions d'euros par an). L'Inter et l'AC Milan surveilleraient également ce dossier.

DELE ALLI PRÊTÉ AU PSG AVEC OPTION D'ACHAT ?

Le PSG aurait accéléré sur le dossier menant au recrutement du joueur de Tottenham, Dele Alli. Un prêt avec option d'achat aurait été proposé par le club français.

Selon plusieurs médias français et anglais, le dossier concernant Dele Alli avance dans le bon sens. Si le joueur a une nouvelle fois été exclu de l'équipe par José Mourinho, son départ ce préciserait en coulisses. Selon des informations de RMC Sport, les discussions se poursuivent entre les deux clubs dans l'optique d'un prêt avec option d'achat.

Si Daniel Levy, le président de Tottenham, serait presque d'accord pour laisser filer le joueur à Paris, il hésite toutefois sur une vente ou un simple prêt. Il verrait dans ce dernier l'opportunité de voir le joueur se refaire une santé au PSG pendant une saison avant de pouvoir le vendre à bon prix. A quelques jours de la fin du mercato estival, le temps presse et Dele Alli, devant la multiplication des matches cette semaine, pourrait également retrouver du temps de jeu.



ACCORD TROUVÉ AVEC PHIL FODEN

L'officialisation devrait bientôt se faire. Actuellement lié jusqu'en juin 2024, le milieu offensif Phil Foden fait partie des joueurs qui feront le futur de Manchester City. Apparu à deux reprises en Premier League depuis le début de saison, le jeune joueur de 20 ans serait actuellement en discussions avec ses dirigeants pour prolonger son contrat. Selon le The Mirror, un accord serait sur le point d'aboutir entre les deux parties. L'international anglais aurait dit oui pour un nouveau bail de longue durée avec à la clé un salaire multiplié par cinq qui devrait s'élever à 160.000 euros par semaine.

CR7 KIFF DEJAN KULUSEVSKI

Auteur de ses 100e et 101e buts avec la sélection portugaise contre la Suède, Cristiano Ronaldo a aussi découvert le talent de son nouveau coéquipier, Dejan Kulusevski, international suédois de 20 ans recruté par la Vieille Dame cet été.

Le quintuple ballon d'or s'est exprimé au sujet de son nouveau compère d'attaque (rje l'aime bien, il a un grand potentiel et c'est un excellent joueur. Nous avons hâte de jouer ensemble et de marquer de nombreux buts.) Une phrase qui n'est pas tombé dans l'oreille d'un sourd pour Kulusevski, flatté par ses propos élogieux : «fantastique, ce sont des choses qui vous poussent à travailler encore plus. C'est un joueur de classe mondiale avec qui tout le monde aimerait jouer, un exemple à suivre. J'ai la chance d'être avec lui, j'apprendrai tout de Cristiano. C'est un garçon gentil et toujours prêt à aider.» L'écllosion du nouveau duo de choc en Serie A ?



MAN UTD : SARR POUR 44 MILLIONS ?

Même si l'arrivée de Jadon Sancho reste la priorité des dirigeants de Manchester United, ces derniers, à l'approche de la fin du mercato estival, explorent d'autres pistes. Celle concernant Ismaila Sarr a été récemment activée.

Le quotidien anglais The Telegraph rapporte ce mardi que Manchester United aurait pris contact avec Watford pour connaître la situation contractuelle d'Ismaila Sarr. Les Hornets en ont profité pour donner le prix de vente de son joueur à savoir 44 millions d'euros minimum (40 M £). Liverpool et Crystal Palace font également partie des équipes susceptibles de recruter l'ancien joueur de Rennes. Mais les Reds semblent désormais bien loin d'explorer cette piste après l'arrivée de Diogo Jota. En attendant, Manchester United a mis le joueur sénégalais en deuxième position de sa liste après Sancho précise le quotidien britannique.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL DK NEWS

Directeur général, responsable de la publication **Abdelmadjid CHERBAL**

Directeur de la rédaction **A. CHERBAL**

RÉDACTION ADMINISTRATION

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00»
 FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00
 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

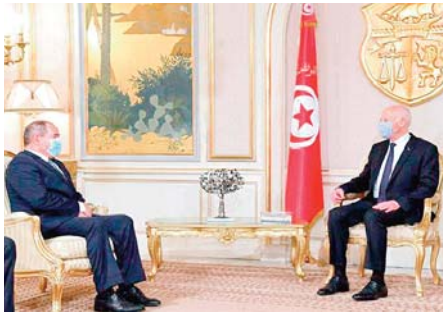
ALGÉRIE - TUNISIE

Boukadoum reçu à Tunis par le Président Kaïs Saïed

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum a été reçu, lundi à Tunis, par le Président tunisien, Kaïs Saïed, auquel il a transmis "les salutations du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune" et souligné "la ferme détermination de l'Algérie à oeuvrer dans le sens de la consolidation des relations bilatérales unissant les deux pays et peuples frères", indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

A cette occasion, le Président tunisien a exprimé sa "satisfaction du niveau des relations bilatérales et de l'importante dynamique qui les empreint", soulignant le souci de son pays de "promouvoir la coopération algéro-tunisienne aux plus hauts niveaux, au mieux des intérêts des deux pays et à la hauteur des aspirations des deux peuples frères".

La visite du Président Abdelmadjid Tebboune prévue en Tunisie "constituera une importante étape du processus de renforcement des relations bilatérales, en sus des échéances bilatérales dont la concrétisation est envisagée dans les mois à venir", a ajouté le Président tunisien. L'occasion était



pour les deux parties de passer en revue "les questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment dans la région du Sahel et la situation en Libye, où a été enregistrée une convergence de vues

autour du rôle des deux pays dans le rapprochement des vues des parties libyennes et l'importance d'aller dans le sens d'une solution politique qui préserve l'unité de la Libye, sa sécurité et sa stabilité, loin de toute ingé-

rence étrangère, et ce à travers un dialogue inclusif, constructif et réel entre les enfants d'un même pays".

Au terme de la rencontre, le Président tunisien a chargé le ministre des Affaires étrangères de transmettre "un message fraternel" à son "frère, le président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune", exprimant son souhait de l'accueillir lors de sa prochaine visite en Tunisie, pour "poursuivre le processus de l'action bilatérale face aux défis communs, en vue de réaliser les aspirations des peuples de la région du Maghreb arabe et davantage de progrès et d'intégration".

M. Boukadoum s'entretient avec son homologue tunisien sur les relations bilatérales

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum s'est entretenu, lundi à Tunis, avec son homologue tunisien, Othman Jerandi sur "les relations bilatérales et les perspectives de leur développement et renforcement dans divers domaines", indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Les deux parties "se sont félicitées du niveau des relations bilatérales et de la grande dynamique qui les empreint, avec le souci des dirigeants des deux pays d'élargir la coopération algéro-tunisienne à des horizons plus larges à la hauteur des aspirations des deux peuples frères et de leur histoire et destin communs", précise la même source.

Ils ont réaffirmé, à cette occasion, "leur détermination à poursuivre

leurs efforts en vue de concrétiser les projets inscrits au titre de l'agenda de coopération bilatérale dans le cadre des prochaines échéances, notamment la visite du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, prévue à Tunis".

Les entretiens ont permis aux deux parties de "poursuivre la concertation et la coordination entre les deux pays sur les questions régionales et internationales d'intérêt communs". Dans ce cadre, "les deux ministres ont passé en revue la situation en Libye", réaffirmant "la détermination de l'Algérie et de la Tunisie à poursuivre leurs efforts en vue de rapprocher les vues des parties libyennes et promouvoir la solution politique à même de préserver l'unité de la Libye, sa sécurité et sa stabilité, loin de toute ingérence étran-

gère, à travers un dialogue inclusif et constructif entre les enfants d'un même pays".

Ils ont également évoqué "la situation au Sahel, notamment au Mali", soulignant "l'importance de la restauration de la stabilité dans ce pays frère et la nécessité de parachever la mise en œuvre de l'accord de paix et de réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger".

Concernant les défis sécuritaires dans la région, les deux parties ont affirmé "leur détermination à poursuivre la coordination et la concertation en vue de faire face au terrorisme et à la criminalité organisée", soulignant leur "engagement immuable à ouvrir, de concert, à réaliser les aspirations des peuples du Maghreb à davantage de développement et d'intégration".

ACCIDENTS DE LA ROUTE 31 morts et 1348 blessés en une semaine (Protection civile)

Trente et une (31) personnes ont trouvé la mort et 1.348 autres ont été blessées dans 1.102 accidents de la circulation survenus à travers le territoire national durant la période du 20 au 26 septembre, indique mardi un communiqué de la Protection civile.

Le nombre le plus élevé de victimes a été enregistré dans la wilaya de Tamanrasset avec 5 personnes décédées et 26 autres blessées suite à 8 accidents de la route, précise la même source.

Les éléments de la Protection civile ont procédé, par ailleurs, à l'extinction de 1.540 incendies urbains, industriels et autres.

S'agissant des activités de lutte contre la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19), les unités de la Protection civile ont effectué 330 opérations de sensibilisation à travers 48 wilayas, rappelant aux citoyens la nécessité de respecter le confinement et les règles de distanciation sociale, et 399 opérations de désinfection générale à travers 48 wilayas ayant touché l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles.

INONDATIONS AU NIGER Des aides humanitaires acheminées par le Haut Commandement de l'ANP (MDN)



Deux avions cargo militaires ont été mobilisés par le Haut Commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) pour acheminer lundi des aides humanitaires au profit du peuple nigérien suite aux dernières inondations qui ont touché plusieurs régions de ce pays, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre de la consolidation des liens humanitaires et de solidarité entre l'Algérie et le Niger et suite aux dernières inondations qui ont touché plusieurs régions du Niger, causant des pertes humaines et matérielles, le Haut Commandement de l'Armée nationale populaire a mobilisé, ce lundi 28 septembre 2020, deux avions cargo militaires pour acheminer des aides humanitaires au profit du peuple nigérien depuis la Base aérienne de Boufarik (1ère Région militaire)", annonce la même source, qui précise que "cette opération sera suivie d'un deuxième chargement mardi 29 septembre".

"Il convient de signaler que ces aides, composées de 500 tentes, s'inscrivent dans le cadre du renforcement des liens de fraternité et d'amitié avec les pays voisins et con firme encore une fois l'engagement de l'Armée nationale populaire à n'épargner aucun effort pour participer à ce genre d'actions humanitaires, et ce, en mobilisant tous les moyens humains et matériels adéquats", souligne le communiqué.

APS

DÉPÔT DES COMPTES SOCIAUX Prorogation du délai au 30 novembre pour l'exercice 2019

Le ministère du Commerce a annoncé mardi dans un communiqué la prorogation jusqu'au 30 novembre prochain du délai de dépôt des comptes sociaux par les opérateurs économiques pour l'exer-

cice 2019. "Le ministère du Commerce porte à la connaissance de l'ensemble des opérateurs économiques concernés par le dépôt des comptes sociaux pour l'exercice 2019 que, sur décision du ministre du

Commerce, Kamel Rezig, le délai de dépôt des comptes sociaux pour l'exercice 2019 est prorogé jusqu'au 30 novembre 2020", précise le communiqué.

"Les sociétés déposé-

taires des comptes sociaux seront épargnées des sanctions édictées par la législation en vigueur, notamment l'inscription au fichier national des fraudeurs", ajoute la même source.

TRANSPORT AÉRIEN

Tassili Airlines dément le prétendu accident de l'un de ses avions

La compagnie aérienne publique Tassili Airlines a apporté mardi dans un communiqué un démenti catégorique concernant l'information relayée sur les réseaux sociaux faisant état d'un supposé accident aéronautique ayant impliqué l'un des appareils de sa flotte dans la région de l'Est du pays.

"Tassili Airlines SPA tient à appor-

ter un démenti catégorique concernant la fausse information (fake news), relayée par une page Facebook. La fake news en question faisant état d'un supposé accident aéronautique ayant impliqué l'un des appareils de la compagnie à l'Est du pays", a précisé la même source.

La compagnie aérienne publique a affirmé et confirmé que "tous ses ap-

pareils ont rejoints leurs aéroports de destination sans aucun problème", a poursuivi le communiqué.

A cet effet, Tassili Airlines se réserve le droit d'entreprendre toutes les actions légales à même de préserver sa réputation des "Fake news" dont elle a été victime lundi 28 septembre 2020, indique-t-on de même source.